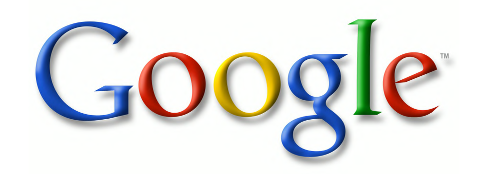
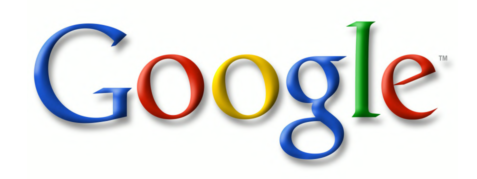




NOUVELLE-GRENADE

APERÇU GÉNÉRAL
SUR LA
COLOMBIE
ET
RÉCITS DE VOYAGES EN AMÉRIQUE

PAR

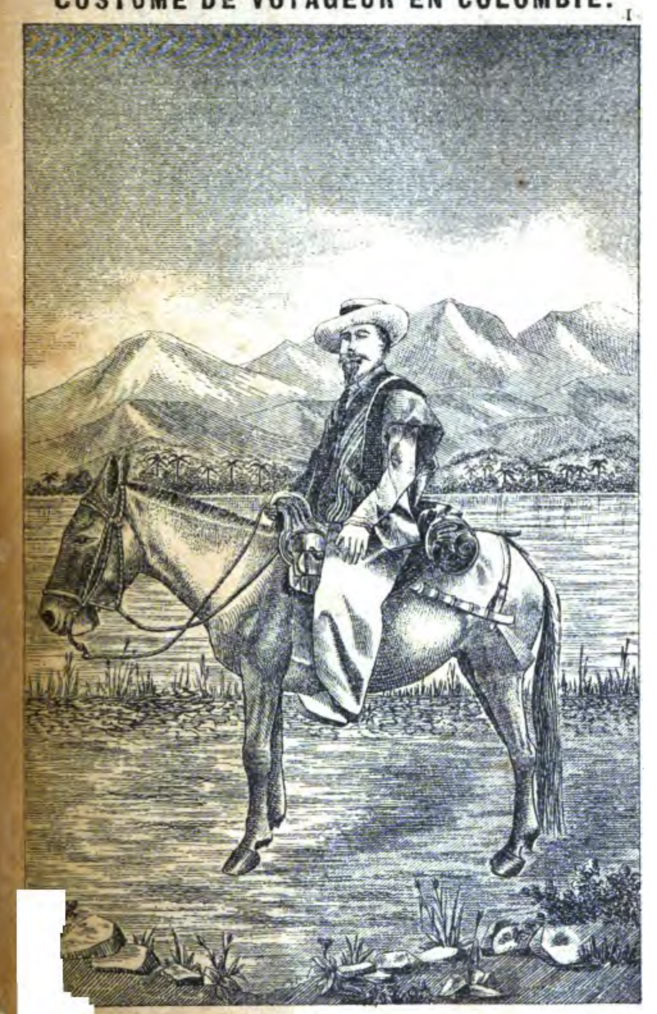
C. P. ÉTIENNE



GENÈVE
IMPRIMERIE MAURICE RICHTER

1887

COSTUME DE VOYAGEUR EN COLOMBIE.



NOUVELLE-GRENADE

APERÇU GÉNÉRAL

SUR LA

COLOMBIE

ET

RÉCITS DE VOYAGES EN AMÉRIQUE

PAR

C. P. ÉTIENNE



GENÈVE

IMPRIMERIE MAURICE RICHTER

1887

AVANT-PROPOS

La crise prolongée qui sévit à peu près partout dans notre vieille Europe, pousse naturellement de plus en plus à l'émigration. De tous côtés on cherche à ouvrir de nouvelles voies à ce courant et à trouver de nouveaux débouchés.
'Amérique du Sud, trop longtemps négligée, ent de plus en plus le point de mire de beau- .d'émigrants, cela avec raison, car elle

leur offre à beaucoup d'égards des avantages que n'a pas sa sœur du Nord.

Le Chili, la République Argentine, le Brésil, ouvrent largement et généreusement leurs ports aux Européens. Les républiques des tropiques, bien que souvent troublées par des dissensions intestines, ne sont point à dédaigner non plus, pour ceux qui ont l'esprit entreprenant et le caractère bien trempé.

Je puis en parler en connaissance de cause, car j'ai passé dans ces pays-là une bonne partie de ma vie. Si j'en suis revenu pour mieux soigner l'éducation de mes enfants, j'y ai laissé bien des souvenirs et bien des affections.

Mon but, en écrivant ici quelques pages à l'adresse de mes concitoyens, n'est pas de les renseigner sur les contrées que j'ai parcourues ou habitées.

En racontant les principaux événements de ma vie, je voudrais simplement montrer, qu'av- du courage et de la persévérance, on peut et l'(doit arriver dans ces pays lointains à des résu

tats que l'on obtiendrait bien difficilement en restant chez soi.

Je ne pousserai personne à émigrer, s'il ne se sent capable de supporter bien des fatigues et des privations, et s'il ne livre courageusement le combat pour la vie.

D'un autre côté, je ne découragerai jamais un jeune homme de chercher à se faire une carrière, là, où un travail opiniâtre a plus de chances de succès.

On entend souvent dire que la plupart des émigrants auraient mieux fait de rester dans leur pays. Je pense au contraire que très souvent ceux qui ne réussissent pas, doivent leur insuccès à eux-mêmes et non à leur patrie d'adoption. Celle-ci leur offrait au contraire des ressources bien plus grandes et plus variées, mais chacun n'est pas colon, il faut des aptitudes spéciales.

C'est à l'instigation de plusieurs amis, que je me suis décidé à publier le récit de mes pérégri-ions en Amérique.

la dit, je me permettrai de raconter briève-

ment mes expériences et mes aventures. Ce ne sont pas celles d'un explorateur, d'un héros ou de n'importe quel personnage. C'est la carrière d'un horloger des montagnes jurassiennes, qui sera tout heureux si, par ses récits, il aura pu être utile à ses concitoyens, tout en leur faisant passer une heure de distraction.



CHAPITRE I[er]

DÉPART POUR L'AMÉRIQUE

Pérégrinations à travers le continent américain. — Séjour dans la Nouvelle-Grenade. — Voyage chez les Indiens des hauts plateaux de Murri. — Une piqûre de serpent.

Le 14 février 1860, je quittais la maison paternelle. Agé de 20 ans, horloger de mon métier, j'aurais pu rester dans mon village et y gagner ma vie comme tant d'autres, mais depuis un certain temps je voulais émigrer et voir le monde. J'étais ambitieux, ce qui s'accorde mal avec l'existence monotone de l'établi.

Sachant d'ailleurs que notre industrie n'offrait plus les mêmes ressources qu'autrefois, mon parti fut bientôt pris. Grâce à mon état et à l'instruction que mes parents m'avaient donnée, je ...tais que je pouvais me présenter partout et ...ier honorablement ma vie. Et puis, à vingt ... on a une sorte d'intrépidité naturelle qui ne ...e devant aucun obstacle.

A cette époque, c'était chose rare dans mon village natal qu'un départ pour les pays lointains. Le mien fit sensation ; ce fut dans ma famille une vraie désolation et chez mes amis un événement. Nombreux furent ceux qui m'accompagnèrent jusqu'à Bienne, où je pris le train pour le Hâvre.

Bientôt la vapeur m'emportait à toute vitesse vers Paris. Je ne m'y arrêtai que quelques jours pour compléter les achats nécessaires à mon voyage.

Le 21 février je m'embarquais à bord du *Racine*, un beau trois mâts, en partance pour Buenos-Ayres.

La traite des Blancs se faisait alors sur une grande échelle. Une société s'était formée à Bâle et avait acheté une grande étendue de terrain dans la République Argentine, province de Santa-Fé (Esperanza et S. Carlos). Par le moyen d'agents, elle embauchait en Suisse un grand nombre de familles et les expédiait comme des ballots de marchandises à bord des navires qui partaient du Hâvre. Ceux-ci étaient aménagés de façon à recevoir le plus de monde possible.

C'était vraiment triste de voir ces malheureux entassés dans la cale du navire. A bord du *Racine*, par exemple, nous étions plus de cent personnes, dans le même réduit, hommes, femmes et enfants. Moyennant la somme de 200 frs., j'eus la chance de passer en première.

Je fais grâce des détails du voyage. Les traversées maritimes sont presque toutes les mêmes, monotones et d'une longueur effrayante, surtout sur les navires à voiles.

Ce ne fut que le 10 mai que nous atteignîmes Buenos-Ayres, après avoir touché à Montevideo.

La République Argentine est trop connue pour que j'en fasse une description. Après quelque temps de séjour à Buenos-Ayres, une des plus belles et des plus grandes villes de l'Amérique du Sud, je remontai le fleuve du Parana (Rio de la Plata) jusqu'à Corrientes, en passant par San Pedro, Rosario, Santa-Fé et Parana, autant de villes importantes et habitées par de nombreux étrangers.

Arrivé au Paraguay, je me hasardai à plusieurs reprises dans l'intérieur; je passai même quelques semaines à l'Assomption, capitale de cette république. J'eus alors l'occasion de lier connaissance avec le général Lopez, qui a été tué plus tard, avec son fils, dans une guerre contre le Brésil et la République Argentine.

Redescendant de nouveau le fleuve jusqu'à Rosario, je pris la diligence pour Mendoza, en passant par Rio-Quarto, San-Luis et San-Juan. Il me fallut treize jours pour atteindre Mendoza. Une scène de désolation m'y attendait. La veille même, un tremblement de terre épouvantable avait détruit la ville en grande partie, et plus de 10,000 personnes avaient été englouties sous les débris. Je laisse à juger de ma stupéfaction.

Il me souvient encore de cette catastrophe: c'était le 20 mars 1861; nous nous trouvions à lieues de Mendoza. Vers 7 heures du soir, à ise d'un accident survenu à la diligence qui ;ait le service de Rosario à Mendoza, nous ms arrêtés devant une maison où nous devions

passer la nuit. Tout à coup je tombai à la renverse, m'imaginant que j'avais été frappé d'apoplexie. Mais lorsque je vis que mes compagnons de voyage se trouvaient dans la même position, je compris que c'était un effroyable tremblement de terre. Les sommités des Andes, au pied desquelles nous étions, semblaient se heurter. Un arbre, tout près de nous, fut déraciné, et la maison s'écroula en grande partie. Heureusement que toute la famille se trouvait justement dehors.

Les chevaux et les mules écartaient les jambes pour ne pas tomber et dressaient les oreilles de frayeur. Je croyais vraiment que c'était la fin du monde. En apprenant la catastrophe de Mendoza, le gouverneur de la province, qui était venu avec nous depuis Rosario, faillit en perdre la tête, car toute sa famille était restée sous les décombres. On disait dans le pays, que cette catastrophe avait été prévue par un géologue.

Tristement désappointé, je revins sur mes pas jusqu'à Rio-Quarto. Je n'avais cependant pas perdu courage et bientôt, à dos de mulet, j'atteignis Cordova, grande et belle ville, qui fait un grand commerce avec l'Europe. De là, ma route me conduisit par Santiago del Estero, Tucuman, Salta et Jujuyo, aux confins de la République Argentine.

Je traversai ensuite la Bolivie, en passant par le désert d'Atacama. Ce voyage fut long et pénible ; ce n'est qu'après six semaines de fatigue que je touchai au port de Cobija, le seul de ce' république.

Je m'embarquai sur le vapeur *Anne*, appart

nant à la compagnie anglaise qui fait le trajet de Valparaiso à Panama, en longeant les côtes du Pacifique.

Le 13 décembre, je débarquais à Callao, après avoir fait escale à Arica Islaï et aux fameuses îles *Chinchas*, d'où l'on retire le guano.

Je séjournai 4 mois au Pérou ; je pus me rendre compte de la richesse de ce pays et des avantages immenses que les étrangers industrieux en retiraient à cette époque. A Lima surtout, la plus grande partie d'entre eux ont fait des fortunes colossales.

Malheureusement la révolution éclata. Le gouvernement de Castillo fut renversé, et la guerre civile commença. Cela me décida de reprendre la mer, à destination de Guayaquil, principal port de la république de l'Equateur et qui est admirablement situé sur le fleuve Guaya.

Ici commence ce que j'appellerai mon odyssée ou ma vie d'aventures. Je n'avais eu jusque-là d'autre but que d'apprendre à fond l'espagnol et de me renseigner de visu sur les principaux pays de l'Amérique du Sud.

De Guayaquil, je voulais gagner Ste-Elena (Equateur).

Je m'embarquai à cet effet à minuit sur une chaloupe, afin de profiter de la marée. A peine l'ancre était-elle levée, qu'un énorme bois vint se glisser sous le gouvernail de notre frêle embarcation. Plus moyen de diriger la chaloupe qui ·t se heurter contre un grand navire. « Nous ıvirons ».

· qui se passa à ce moment-là, je ne saurais

le dire au juste. La nuit était sombre ; il pleuvait par torrents. Je me débattais dans l'eau, sans espoir de me sauver, mais l'instinct de la conservation décuplait mes forces. Tout à coup, après des efforts inouïs, je sens quelque chose sous ma main : c'est la chaîne de l'ancre du grand navire. Je m'y cramponne, regardant anxieusement de tous côtés si personne ne vient à mon secours. Hélas ! rien que la nuit noire et le mugissement sinistre de la mer. Je restai de longues heures ainsi, suspendu sur les vagues, m'attendant à chaque instant à être dévoré par les caïmans qui pullulent à l'embouchure du fleuve. Enfin à l'aube, vers cinq heures, j'aperçus une petite embarcation descendant le fleuve vers la mer. Un indigène la montait. Je le hélai. Il vint à moi et me recueillit plus mort que vif.

Mais qu'étaient devenus les hommes de l'équipage? Où étaient les débris de la chaloupe? Où se trouvaient mes bagages? La journée se passa à les chercher en vain, lorsque vers le soir, j'appris que le patron de la barque était sain et sauf à deux kilomètres de Guayaquil, et qu'il avait réussi à sauver du naufrage une bonne partie de son chargement. Peut-être recouvrerai-je mes effets? l'espoir me revint au cœur. Effectivement, le lendemain, on me rapporta deux malles ; une troisième s'était perdue. Heureusement elle ne contenait pas de grandes valeurs ; j'avais lieu d'être content de m'en tirer de la sorte. Ce qu m'affecta bien davantage, ce fut d'apprendre qu l'on n'avait pas retrouvé deux matelots, devenu probablement la proie des caïmans.

Il me fallut quelques jours pour me remettre de tant d'émotions, mais à cet âge, on a vite oublié, et bientôt je me rembarquais pour Ste-Elena, où j'arrivai le 15 mai 1862.

Ste-Elena est un port de mer. C'est une charmante petite ville, bâtie sur une colline, d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la mer. Je m'y serais arrêté volontiers quelque temps, mais j'avais hâte de gagner une grande ville pour y faire des affaires. Déjà le 20, au matin, je prenais la direction d'Ejipijapa à dos de mulet.

Le chemin était des plus mauvais. Pendant des lieues entières, il suit le lit de la rivière du Rio Seco, bien dénommé, car à cette saison il n'a presque pas d'eau. Cependant, au temps des pluies, il arrive souvent qu'une crue subite arrête le voyageur et l'oblige à camper jusqu'à ce qu'il puisse reprendre sa route. Un autre inconvénient dans ces parages, c'est le voisinage incessant des jaguars et surtout des serpents, qui sont très nombreux et très venimeux.

Notre petite caravane se composait d'un domestique, du muletier et de moi. Nous avions en outre une mule de selle et une de charge. Après trois pénibles journées de voyage, nous atteignîmes Ejipijapa. Il s'y fait un grand commerce de chapeaux de paille, fabriqués dans la contrée. La tentation d'essayer de cet article était trop rte pour résister. Je réalisai toutes mes valeurs ui consistaient en bijouterie, horlogerie, argent, c., tout fut échangé.

Me voilà donc à la tête d'un magnifique assor-

timent de chapeaux que je comptais revendre à Panama.

Un mois plus tard je m'embarquais à *Mantes* avec mes chapeaux, et, après avoir passé par Monte-Cristo, Esmeralda et Buenaventura, j'arrivais à Panama à la fin de juin.

Tout allait au mieux, quand le malheur voulut que je fisse dans cette ville la connaissance d'un Français, nommé Charles, qui me conseilla de ne pas vendre mes chapeaux à Panama, mais de les transporter à la Havane, où, me disait-il, ils se payeraient le double. Je me laissai persuader et je partis avec lui pour Colon, Il me procura une embarcation en me disant: «Vous ferez une grande économie en ne prenant pas le vapeur qui fait le trajet de Colon à la Havane. » Je ne me doutais guère que j'étais la dupe d'un escroc, comme il s'en trouve tant parmi les étrangers en Amérique, toujours à l'affût pour exploiter les nouveaux venus.

Le 13 juillet, je m'embarquai donc sur une fragile embarcation, avec 3 hommes d'équipage et mes vingt-deux caisses de chapeaux. Le vent était contraire et la navigation très difficile. Ce ne fut qu'après avoir subi d'incessantes bordées, que nous atteignîmes le port de la Havane, après 13 jours de voyage.

Il était 11 heures du soir. Tout-à-coup je me vis entouré d'une escouade de douaniers qui, saisissant mes effets et tous mes chapeaux, me disent que c'est de la contrebande et que je sera en outre sévèrement puni pour ne pas avoir déclaré ces marchandises. Jugez de ma surprise

Je ne fis aucune résistance, persuadé que j'arrangerais aisément mon affaire le lendemain. Mais quelle ne fut pas ma stupéfaction d'apprendre que le Français Charles, venu avec moi à Colon, avait pris le bateau à vapeur pour la Havane, afin de me dénoncer au bureau de la douane comme étant un contrebandier de profession. Ayant touché pour ce fait une forte somme, il avait disparu le jour même de mon arrivée.

Que faire? J'eus beau réclamer, insister, tout fut inutile. Mes chapeaux confisqués furent vendus pour la somme de 60,000 fr. et je restai sans argent, dans la situation la plus critique, sans avoir même la satisfaction de mettre la main sur mon Français et de lui administrer la correction qu'il méritait.

Une personne charitable, indignée de la façon avec laquelle on avait procédé envers moi, me conduisit auprès du capitaine général Dulce, lequel voulut bien m'accorder une audience. Je lui contai tout. Il s'intéressa à ma réclamation. Après force démarches qui durèrent plusieurs jours, on m'accorda une indemnité de 1200 pesos, soit 6000 fr. C'était bien peu; je repris cependant courage et je m'embarquai pour New-York, où j'arrivai à la fin d'août.

On était au moment de la guerre de sécession. Les affaires allaient excessivement mal; j'eus aucoup de peine à trouver une occupation elconque. Toutefois, après 15 jours de reerches, j'entrai dans une fabrique de lampes caniques, système Keravenan. Je fus bien

vite au courant de cette fabrication; au bout de peu de temps, je devins sous-directeur de la fabrique de Mrs. John. Les choses allaient bon train; je faisais des économies, je me sentais revivre, lorsqu'une mauvaise nouvelle nous arriva du Sud. Le général Jackson avait, dit-on, remporté une éclatante victoire sur les troupes du Nord; aussitôt il fut ordonné une levée en masse à New-York. C'était un lundi de février 1863. Les *policemen* firent une descente dans la fabrique, pour y recruter tous les hommes aptes au service militaire. J'eus beau protester que j'étais Suisse, je dus marcher avec mes camarades à la préfecture. Arrivé là, le préfet me signifia d'avoir à me procurer auprès du consul suisse un certificat attestant ma nationalité. Me voilà donc en route pour le Consulat, flanqué d'un policeman.

Malheureusement pour moi, la malle que j'avais perdue dans mon naufrage sur le Guaya dans l'Equateur, contenait tous mes papiers. Il m'était dès lors impossible de produire aucune pièce, prouvant que j'étais réellement Suisse. Le Consul refusa de me reconnaître pour tel, jusqu'à ce que je lui eusse fourni des pièces suffisantes pour qu'il pût me délivrer de nouveaux papiers. Le temps s'écoulait, le policeman s'impatientait. Je sortis du consulat les mains vides. Le policeman qui m'accompagnait était heureusement lui-même un Suisse, du canton de St-Gall. Touché de mon embarras, il proposa de me faire entrer dans la police, plutôt que d'être enrôlé dans un régiment de soldats. J'acceptai avec empres-

sement. Trois jours après j'étais policeman.

Cette nouvelle situation ne me déplaisait pas précisément; toutefois je sentais bien que ce n'était pas là ma vocation. J'étais au service depuis trois mois, je me souvins alors que dans ma jeunesse, mon père m'avait raconté qu'il avait à New-York un ami, nommé Matthey. Il correspondait même assez fréquemment avec lui. Je m'empressai de m'informer si cet homme vivait encore. Dès que j'eus son adresse, je courus lui raconter mes aventures depuis mon départ de la Suisse. Il s'occupa de moi et se rendit auprès du Consul pour me faire avoir des papiers et obtenir ma démission de gendarme. C'est ainsi que je pus quitter l'uniforme.

Une fois libre, je refis un assortiment d'outils et de fournitures d'horlogerie; j'achetai une petite pacotille de montres et je me décidai de retourner dans les pays espagnols.

Le 15 mai 1863, je m'embarquais à bord du *Bischofgeat,* navire à voiles, en partance pour la Havane. J'y arrivai à la fin du mois, après avoir fait escale à l'île de Nassau, où nous dûmes nous réfugier, attendu que *l'Alabama* nous faisait la chasse et nous poursuivit jusqu'à l'entrée du port.

Par bonheur, une frégate espagnole nous prit sous sa protection; le capitaine Semns ne put ›us capturer. Je revoyais la Havane pour la ›uxième fois, après ma mésaventure des cha-›aux. J'y revenais pour gagner de l'argent, et ›ntrai de suite comme employé chez un M. Sam-

bec, dans la rue Obispo. Tout marchait à souhait ; j'avais un bénéfice sur les rhabillages et je travaillais avec énergie. Au bout de 6 mois, avec mes économies de New-York, j'avais déjà une somme assez rondelette.

Vers cette époque, je fis la connaissance d'un M. Baur, de Thoune. Nous avions eu tous deux la fièvre jaune et nous nous étions liés pendant notre convalescence. Il venait me voir souvent ; nous résolûmes de partir ensemble pour la Nouvelle-Grenade.

Le 1er novembre de la même année, nous nous embarquions pour Carthagène et nous y arrivions le 21 du même mois, après avoir touché au port de St-Thomas et à Colon.

Carthagène est une des villes les mieux fortifiées de toute l'Amérique du Sud. Elle doit son origine aux Espagnols qui l'entourèrent de murailles. Longtemps cette ville fut un refuge de pirates et dut soutenir bien des sièges, dont l'un des plus importants fut celui de1885 par les révolutionnaires. C'est là aussi que se trouvent les célèbres prisons d'état de *Boca-Chica,* où a été enfermé le docteur Ospina, ancien président de la Colombie. Enfin, Carthagène a été le témoin de bien des atrocités aux temps de l'inquisition.

Après quelques jours de halte, nous louâmes une petite embarcation qui nous conduisit par le Dique à Calamar. La pluie, les moustiques et tous les fléaux du pays nous accompagnèrent pendant tout le voyage, aussi fûmes-nous tout heureux d'aborder à Calamar où nous prîmes le

bateau qui remonte le Magdalena, le plus grand fleuve de la Colombie.

Le bateau était garni de passagers allant les uns à Bogota, les autres à Antioquia. Hommes, femmes, enfants, tout ce monde dormait pêle-mêle dans la salle à manger, sur des lits de camp entourés de moustiquaires. Ce spectacle ne laissait pas d'être assez curieux. Le matin, chacun rangeait son lit ; le dortoir improvisé se transformait alors de nouveau en salle à manger. Rien de plus pittoresque que ce fleuve du Magdalena. Sur ses rives, s'étendent à perte de vue des forêts de lianes, où se balancent des singes et des oiseaux aux mille couleurs. Je ne me lassais pas de contempler cette belle nature; pour nous distraire, nous tirions sur les caïmans, dont les troupes infestent tous ces parages.

Après deux jours de navigation, nous atteignîmes Mompos, petite ville bâtie par les Espagnols et assise gracieusement sur les bords du fleuve. Quelques heures suffirent pour parcourir son joli quai et ses rues garnies de beaux magasins.

Le 30 novembre, nous étions à Naré, où se trouvent la douane et l'entrepôt des marchandises de l'Etat d'Antioquia. Mon compagnon et moi, nous débarquâmes pour prendre la voie de terre qui devait nous conduire à Medellin, capitale de cet état.

ous n'avions pas fait une journée de voyage ɔs de mulet, qu'on nous apprit que la révolu- venait d'éclater dans l'Antioquia ; nous n'en inuâmes pas moins notre route.

Les chemins étaient détestables ; nous ne rencontrions que quelques chaumières isolées, sans aucun confort, où l'on ne trouvait à faire qu'un très maigre repas. Tous les hommes aptes au service militaire avaient été recrutés quelques jours auparavant, ensorte qu'il ne restait plus que des femmes et des enfants.

Le 15 décembre, nous étions au Peñol, grand village, à 45 kilomètres de Medellin. Il y avait justement un grand rassemblement militaire, car on s'attendait à un engagement imminent entre les troupes du gouvernement et celles des révolutionnaires. On nous refusa des passe-ports pour continuer notre route ; mais comme la population nous avait fort bien accueillis, nous prîmes notre parti et nous nous installâmes de notre mieux.

C'était un spectacle assez bizarre et assez caractéristique que ces bataillons sans uniforme, mal armés, avec des chapeaux portant cette devise écrite à l'encre, sur une bande de toile blanche : « Vive Dieu ! Vive la religion ! »

Quinze jours s'écoulèrent sans rien faire au Peñol. C'était fort ennuyeux pour nous ; nous ne demandions qu'à voir la révolution se terminer le plus promptement possible, afin de pouvoir poursuivre notre route.

Enfin, le 2 janvier 1864, on nous annonça qu'une bataille allait se livrer le lendemain matin, entre Marinilla et Rio-Negro, à 15 kilomètres dı Peñol.

Curieux d'assister à un combat, je demanda au général Duque la permission d'accompagne

un détachement qui devait se rendre en toute hâte sur les lieux le jour même, afin de garder un chemin par où devait passer une bande de guerillas.

La permission me fut accordée; me voilà parti.

Les troupes du gouvernement occupaient une colline, du côté du Rio-Negro, tandis que les révolutionnaires, des conservateurs, campaient sur une hauteur, du côté du village de Marinilla. Entre eux, une petite vallée et une rivière du nom de Cascajo seuls les séparaient.

La journée du 3 fut marquée par quelques escarmouches de peu d'importance, mais, pendant la nuit, les feux des bivouacs et les mouvements continus des troupes du gouvernement faisaient prévoir une attaque pour le lendemain. En effet, le 4 à 8 heures, ce fut un branle-bas général. Les soldats du gouvernement marchèrent en colonnes serrées à l'attaque des retranchements des conservateurs. La bataille s'engagea vers 11 heures du matin. Ce fut alors une tuerie, un massacre épouvantable. Pendant longtemps la victoire resta indécise. Après deux heures de combat, les cadavres jonchaient déjà la vallée, lorsque je vis le général en chef des libéraux, Don Pascual Bravo, président de l'état d'Antioquia, chanceler et tomber de cheval. Une balle [illegible]ait frappé en pleine poitrine.

[illegible]ussitôt la déroute se mit dans les rangs de [illegible] troupes, tandis que les conservateurs criaient [illegible]oire. Les libéraux, affolés, remontèrent préci-

pitamment la colline, poursuivis par les conservateurs qui les exterminaient à coups de lance.

Cela me rappelait la description de la bataille de Morgarten. C'était horrible à voir ; vers 4 heures, tout était fini.

La veille, j'avais fait la connaissance d'un docteur anglais nommé Fergusson ; nous avions suivi ensemble les péripéties de la bataille, du commencement à la fin. Nous aurions alors bien aimé mettre en pratique la croix rouge de Genève. Nous ne perdîmes cependant pas notre temps ; j'accompagnai le docteur en qualité d'aide-chirurgien *in partibus* sur le champ de bataille, afin de secourir les blessés. Je l'aidai à faire plusieurs amputations et j'eus ainsi la satisfaction de rendre service à bien des malheureux.

Deux jours après, je rejoignais mon ami Baur au Peñol ; nous fîmes nos préparatifs de départ pour Medellin, où nous entrâmes enfin le 10 janvier 1864.

Medellin est une jolie ville de 27,000 habitants, dans la vallée du Porcé, entourée de belles montagnes parsemées de jolies villas. Dès mon arrivée, je me sentis pris de sympathie pour cette gracieuse ville et je me promis de m'y fixer définitivement. Mon ami Baur n'éprouvait ni les mêmes sympathies, ni les mêmes goûts. Six semaines plus tard, il partait pour Santa-Fé-de-Bogota, capitale de la Colombie, en passant p... Rio-Negro, Abejoral, Salamina, Manizales, Ma... quita, Honda et Facatativa, un voyage de neuf jou... à dos de mulet, à travers la chaîne des And...

Quant à moi, je m'installai de mon mieux

Medellin. J'avais une maison, un cheval, un domestique, mes affaires commençaient à prospérer et je vivais heureux.

Trois ans s'étaient déjà écoulés depuis que j'étais établi, lorsqu'un jour un naturaliste, un certain M. Valis, envoyé par une société scientifique de Berlin, arriva pour la première fois dans ces contrées, afin de rechercher des plantes rares. Il me proposa de l'accompagner sur les hauts plateaux de *Murri,* au bord du fleuve de l'*Atrato.*

Comme j'avais un employé de toute confiance, auquel je pouvais laisser le soin de mes affaires, j'acceptai sa proposition et je fis les préparatifs nécessaires pour ce voyage, aussi périlleux que pénible.

Une fois les péons et les mules trouvées, nous partîmes le 3 février 1867 dans la direction d'Antioquia, ancienne et belle ville, à 45 kilomètres de Medellin, fondée par le célèbre conquérant Don Jorge Robledo. Antioquia est située sur la rive gauche du Cauca. De là, nous continuâmes notre route; le 7, nous étions à Cañasgordas, où nous nous arrêtâmes une journée pour laisser reposer nos mules.

.Le surlendemain, nous passâmes par Frontino et nous allâmes coucher à Juntas, petit village habité par des Indiens à demi-civilisés.

A partir de là, plus de routes praticables pour s montures. Nous dûmes continuer notre exrsion avec des péons domestiques portant nos ʕages et des Indiens qui nous servaient de

guides. Nos mules attendaient notre retour à Juntas.

La première journée fut des plus pénibles. Il s'agissait de gravir une montagne assez escarpée pour atteindre les hauts plateaux, où nous arrivâmes enfin à la tombée de la nuit.

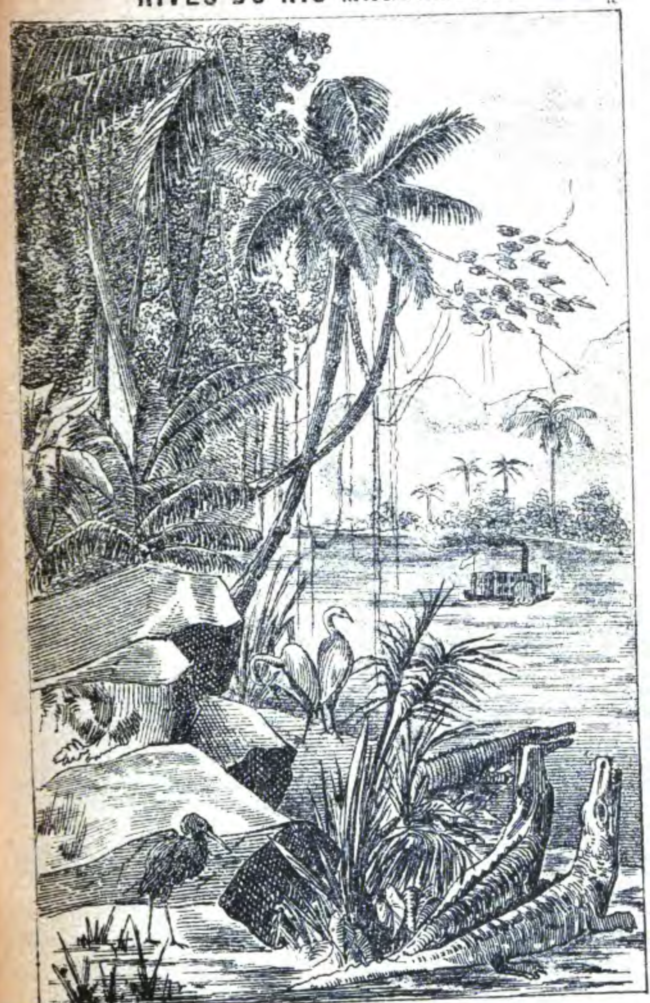
Quatre piquets sur lesquels nous étendîmes de grandes feuilles, nous servirent d'abri contre la pluie qui tombait par torrents. Nous allumâmes un grand feu; les péons préparèrent notre repas, qui fut arrosé d'un bon verre de rhum. Puis nous nous couchâmes à rechange sur la natte. Il n'y avait d'ailleurs place que pour un. Les jaguars rôdaient aux environs; l'un de nous dut forcément veiller à tour de rôle, le fusil au bras, car nous n'avions qu'une maigre confiance dans ces Indiens qui nous accompagnaient.

Nous étions à la limite de la forêt vierge; dès le lendemain nous nous y engagions en plein. Cette journée fut plus gaie que la première. Deux péons nous ouvraient le chemin, en coupant les lianes, et en tuant de temps en temps quelques serpents qui sont très abondants dans ces parages. Nous cheminâmes ainsi 4 jours, jusqu'à un endroit nommé *Blanquita*, où nous trouvâmes une dizaine de cases habitées par des Indiens non civilisés.

M. Valis faisait des excursions botaniques et revenait chaque soir à la case qui nous abritait. Pendant ce temps, je chassais et je collectionnais des insectes.

Dans cette case vivait une Indienne, nommée Ijita, qui comprenait un peu l'espagnol, ainsi que

RIVES DU RIO MAGDALENA.



sa petite fille âgée de 10 ans environ. Ijita nous raconta qu'elle avait habité Frontino pendant deux ans avec un Anglais, lequel était le père de l'enfant. Cet Anglais, du nom de Pedron, l'aurait épousée, disait-elle, mais il s'était noyé en traversant une rivière, dans un voyage qu'il faisait à Marmato.

Les récits de l'Indienne nous intéressaient ; nous étions surtout touchés de trouver la fille d'un Anglais, vivant à l'état sauvage au milieu d'une tribu d'Indiens.

M. Valis était parti pour une excursion à Murindo. Son absence dura huit jours. Pendant ce temps je prenais des notes sur le langage des Indiens, j'allais à la chasse et je nouais de bonnes relations avec les Indiens du voisinage ; je causais surtout avec Ijita et sa petite fille qui baragouinait tant bien que mal l'espagnol. La pauvre enfant était charmante avec sa petite jupe, une rareté chez ces indigènes qui n'en connaissent pas l'usage. Elle avait un peu peur de moi et rougissait chaque fois que je la regardais. Petit à petit elle s'apprivoisa et vint avec moi à la chasse des coléoptères et des papillons qu'elle attrapait avec une dextérité surprenante. La mère était tout heureuse de revoir des Anglais (les habitants de ces contrées prennent tous les étrangers pour des Anglais). Elle aimait à parler de Don Pedron et de son séjour à Frontino.

[illegible] petite, qu'elle appelait Teodora, possédait év[illegible]emment des traits de son père, car elle avait le[illegible] [illegible]eux bleus et de longues tresses noires qui re[illegible]baient sur ses épaules cuivrées. Elle ne se

mêlait jamais aux amusements des Indiens du voisinage, comme si elle eût eu l'instinct qu'elle appartenait en partie à une autre race.

J'aurais voulu prolonger mon séjour dans cette solitude, au milieu de cette riche et belle nature, pour ainsi dire inconnue des Colombiens eux-mêmes. Il y avait déjà cinq semaines que j'étais absent de Medellin, il fallait songer au retour.

M. Valis était heureux d'avoir fait une ample moisson de plantes rares et j'étais fier de ma collection d'insectes, aussi n'avions-nous plus de raisons de rester davantage. Le 1er mars, nous nous remîmes en route, malgré le mauvais temps, et nous nous dirigeâmes du côté de Juntas. En partant, nous avions fait quelques cadeaux à Ijita et à Teodora ; les adieux furent des plus touchants.

Ijita pleurait ; quant à Teodora, elle avait disparu, impossible de la retrouver.

Nous avions marché trois heures, par des chemins glissants, détrempés, souvent marécageux. Nous étions fatigués et nous faisions halte, lorsque près d'un torrent, j'aperçois tout à coup un paon sauvage sur un arbre. Je l'ajuste ; il tombe en cassant des branches dans sa chute, tant il était lourd. Nous nous promettons déjà un festin pour le repas du soir, quand au moment où j'allais le chercher dans un fourré de lianes, un serpent s'élance sur moi et me mord à la jambe droite. Je réussis à le tuer, mais sens au même instant une douleur intense me force à m'asseoir. J'appelle mes compagn de voyage ; ils accourent et me font une forte

gature pour empêcher le venin de suivre son cours. Le serpent qui m'avait piqué était d'une espèce très venimeuse nommée *mapana*. Une sueur froide inondait mon corps; j'étais pris de nausées. Comme M. Valis, ni mes compagnons ne connaissaient l'antidote, ma position était des plus critiques. Le temps pressait, il n'y avait pas de moments à perdre pour m'administrer le contre-poison qui est bien connu des Indiens. M. Valis ordonna à un péon de me porter sur une des chaises qui servaient à transporter les plantes chez un Indien nommé Baïlari, lequel demeurait à la Blanquita.

En attendant, j'absorbai une grande quantité d'eau-de-vie de canne à sucre. Nous cheminions depuis une heure, quand nous rencontrâmes Ijita. Elle nous cherchait en pleurant, croyant que nous avions emmené Teodora qui n'avait pas encore reparu. Bien vite on la mit au courant de l'accident survenu. Aussitôt elle courut chercher un roseau, l'appliqua sur la plaie et se mit à sucer le venin, tout cela en moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter. Elle alla ensuite prendre des feuilles, les mâcha, puis les appliqua sur la blessure déjà violacée. Quelques instants après, grâce à des vomissements répétés, j'étais sauvé.

Ijita voulut absolument qu'on me transportât chez elle, m'assurant qu'au bout de trois jours je ais complètement rétabli et en état de conti- er ma route.

six heures du soir, nous étions à la Blan- a. L'Indien Baïlari, à son arrivée, complimenta

Ijita sur la manière dont elle avait rempli son devoir. Quant à Teodora, elle n'était toujours pas rentrée et les Indiens du hameau la cherchaient partout, sonnant du cor et faisant un vacarme infernal.

Enfin vers 8 heures elle reparut, mais elle ne voulut jamais dire pourquoi elle était partie.

Le lendemain j'étais remis, sauf un énervement que j'attribuai à la grande quantité de liqueurs absorbée la veille. Ijita était heureuse d'avoir retrouvé sa fille, Teodora apprenait à jargonner à son perroquet, le singe grimaçait avec mon domestique Perucho, et moi, je rendais grâce au ciel d'avoir échappé à la morsure du serpent. Quoique la blessure soit complètement cicatrisée, aujourd'hui encore, lorsqu'il y a un changement de température, je ressens quelques picotements à l'articulation du genou de la jambe blessée. Il y a donc près de 23 ans; c'est dire l'effet violent que peut produire le venin du serpent sur la constitution de l'homme même le plus robuste.

Deux jours après, nous repartions dans la direction de Juntas, en compagnie de nos amies indiennes. Nous y arrivions le 8; le 17, nous étions de retour dans nos foyers, à Medellin.

La révolution avait éclaté dans le pays pendant mon absence, parce que le général Mosquera, alors président de la république, avait proclamé la dictature. Je trouvais en rentr[illegible] une lettre du Dr Berrio, gouverneur de l'Ant[illegible] quia, qui m'invitait à prendre le commandem[illegible] du bataillon *Union* de Medellin, division *An*[illegible]

ainsi que ma nomination, signée Ildefonso Sanchez. Je refusai naturellement un tel honneur, car je ne tenais nullement à perdre ma nationalité suisse, et puis surtout, à cause de mes affaires, qui réclamaient dans ces moments d'agitation tout mon temps et mon intelligence. C'est sans doute au général Duque qui m'avait vu à l'œuvre sur le champ de bataille, trois ans auparavant à Cascajo, avec le Dr Fergusson, que je redevais ce poste de confiance. Je me tins à distance de toute politique pendant le temps que je restai encore à Medellin.

CHAPITRE II

COLOMBIE OU NOUVELLE-GRENADE

Notice historique sur la Nouvelle-Grenade. — Situation et étendue du pays. — Superficie. — Population. — Montagnes et rivières. — Saisons. — Mers. — Division du pays. — Villes principales. — Ports. — Voies de communication. — Routes. — Postes. — Télégraphes. — Chemins de fer. — Tramways. — Bateaux à vapeur.

Ayant passé plus de 20 ans dans la Colombie, la nouvelle patrie d'adoption dans laquelle je m'étais fixé, après tous mes débuts aventureux, je me suis proposé dans cet écrit de donner quelques renseignements sur ce pays, où, après un travail opiniâtre et bien des péripéties, mes efforts, sous bien des égards, ont été couronnés de succès. Ce n'est qu'un aperçu très succinc mais qui, j'espère, donnera une idée nette sur la Nouvelle-Grenade, ses institutions, ses produ tions et toutes les ressources qu'un émigra

intelligent peut en retirer, s'il a la force et l'énergie voulue de persévérer, malgré quelques échecs qui ne manqueront certes pas de parsemer çà et là sa carrière.

Depuis quelques années la Colombie est devenue intéressante, autant à cause du percement de l'isthme de Panama, ce trait d'union qui relie les deux Amériques et que le canal va séparer, que par les derniers événements politiques qui s'y sont passés, entre autres l'incendie de Colon par les insurgés. Ces derniers ont été vaincus par les troupes du gouvernement fédéral dans toute la république, ce qui a fait changer entièrement la face politique du pays. Une révision complète de la constitution a été faite cette année, suivant le programme du président actuel de la Colombie, le Docteur Rafaël Nuñez, et qui comprend cette devise : « *Catastrophe ou régénération.* »

La Colombie a été découverte par Christophe Colomb en 1498. Elle est admirablement située, entre le Grand Océan Pacifique et la Mer des Antilles. Elle s'étend du 5° de latitude sud au 12° 3' de latitude nord et du 8° de longitude orientale au 9° de longitude occidentale du méridien de Santa-Fé-de-Bogota.

La Colombie est bornée au Nord par la république de Costa-Rica, à l'Est et au Sud par le Venezuela, le Brésil et la république de l'Equateur.

-a superficie est de 1,331,000 kilomètres carrés. -vant le dernier recensement, sa population de 3,500,000 habitants, sans compter les In--s de la Guajira, vaste territoire qui sépare

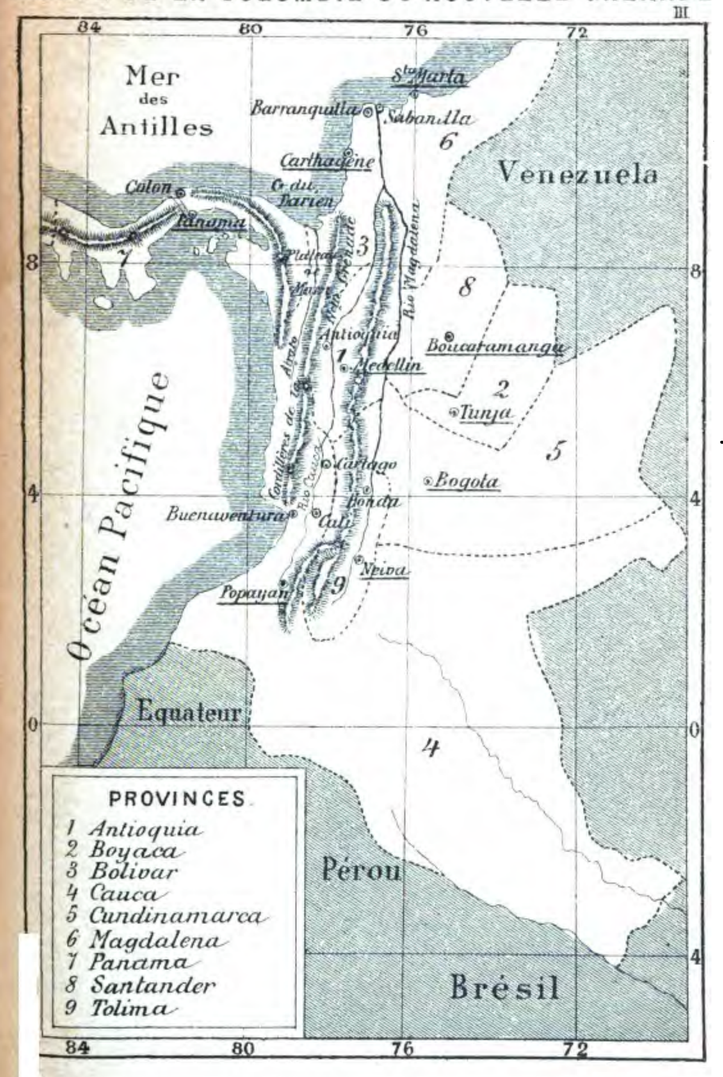
la Colombie du Venezuela, ceux des hauts plateaux de Murri, près de l'Atrato, enfin les anthropophages, habitant les vastes contrées qui confinent au Brésil.

La Colombie est traversée par la chaîne des Cordilières qui font suite à celles du Mexique et de l'Amérique Centrale, et se continuent sous le nom d'Andes, jusqu'à la Patagonie. Elles se divisent en plusieurs chaînons très élevés, formant entre elles d'immenses vallées, dont les deux principales sont celles du Magdalena et du Cauca.

Les sommités principales sont la Sierra-Nevada, le Ruiz, le mont Isabelle, Hervé, le Puracé, célèbre volcan qui menace d'engloutir Popayan. Cette ville a souvent souffert des tremblements de terre qui précèdent chaque éruption. Toutes ces montagnes atteignent de 10 à 15,000 pieds et quelques-unes sont recouvertes de neiges éternelles.

La Nouvelle-Grenade a deux grands fleuves, l'Atrato et le Magdalena. Ce dernier, qui reçoit le Cauca, presque aussi grand que lui, est navigable en bateau à vapeur jusqu'à Honda, d'où part la route la plus directe pour Santa-Fé-de-Bogota. Il y a encore le Néchi, le Rio Sucio, le Rio Pati et un grand nombre d'autres rivières qui, par suite de la nature du terrain, forment des cataractes magnifiques et donnent au pays l'aspect le plus pittoresque. Le Tequendama, dans le Cundinamarca, est une des plus hautes chutes du monde et une merveille du pays. Beaucoup de ces rivières sont à sec pendant les grandes cha-

CARTE DE LA COLOMBIE OU NOUVELLE-GRENADE.



leurs, mais elles deviennent des torrents impétueux dès qu'il pleut fortement.

Le golfe du Mexique et l'Océan Pacifique baignent les côtes de la Colombie sur une immense étendue.

Les saisons se succèdent de la même manière que dans les régions de la zône torride. La saison des pluies a lieu en mars pour se terminer à la fin de mai, puis elle recommence en septembre pour finir en novembre.

Les orages dans ce pays sont épouvantables; ils causent souvent des ravages qui font périr des animaux et même des hommes.

Pendant la saison des chaleurs, la température varie suivant l'altitude. Au bord de la mer, à Barranquilla, à Panama, à Colon, le thermomètre marque souvent plus de 40° centigrades à l'ombre. La végétation indique parfaitement la température de chaque localité, depuis la cime des montagnes jusqu'au fond des vallées, au bord des rivières ou sur les côtes de la mer, où les terrains sont brûlés par le soleil, tandis que dans les endroits un peu élevés, le climat est tempéré et la végétation luxuriante.

La république de la Colombie est divisée en 9 états. Ce sont : Antioquia, Boyaca, Bolivar, Cauca, Cundinamarca, Magdalena, Panama, Santander et Tolima. Par la nouvelle constitution, elles forment maintenant des provinces, dont la tale est Santa-Fé-de-Bogota, où se trouve le e du gouvernement.

s principales villes de la Colombie sont pour ue province :

Provinces:	*Capitales:*	*Villes principales:*
1. *Antioquia.*	Médellin.	Antioquia, Manizales, Rio-Negro.
2. *Boyaca.*	Tunja.	
3. *Bolivar.*	Carthagène	Barranquilla. Magangué,
4. *Cauca.*	Popayan.	Cali, Cartago, Palmyra, Buga.
5. *Cundinamarca.*	Sta-Fé-de-Bogota.	
6. *Magdalena.*	Santa-Marta.	
7. *Panama.*	Panama.	Colon.
8. *Santander.*	Boucaramanga.	
9. *Tolima.*	Neiva.	Ibagué, Ambalema, Honda.

Les principaux ports sont sur la mer des Antilles : *Sabanilla, Carthagène, Colon* et *Santa-Marta.* Sur le Pacifique : *Panama, Buenaventura* et *Taboga.*

En Colombie, les voies de communication sont en général très mauvaises, surtout pendant la saison des pluies. Il n'y a que très peu de routes établies, si ce n'est aux environs de Bogota, de Medellin, de Cali et quelques autres centres, mais celles-ci ne servent que comme promenades d'agrément.

Les trajets se font à cheval ou à dos de mulet. Il existe sur les rivières quelques ponts en boi~ en pierre, en bambou et même en fer. A ce tains passages, dans les hautes montagnes, traversée des ravins se fait d'une façon très p

toresque et même assez périlleuse. A une corde tendue au-dessus du précipice, se trouve suspendu un panier fixé à une poulie. Le voyageur se place dans cet engin, qui n'offre rien de très rassurant. Les Indiens, placés de l'autre côté de l'abîme, tirent à eux ce véhicule d'un nouveau genre, et vous arrivez au port, non sans avoir éprouvé certaines émotions qu'on ne désire pas renouveler souvent.

Le service postal est très bien organisé; les colis sont transportés à dos de mulet. Toutes les provinces envoient leurs expéditions à Bogota une fois par semaine. Quatre navires par mois prennent les courriers à destination de l'Europe, des Etats-Unis et des autres parties du monde. Il est assez rare qu'une lettre se perde dans l'intérieur. La régularité dépend des intempéries, mais le gouvernement accorde une prime au messager qui a mis le plus de célérité pour apporter son courrier.

Le télégraphe est établi dans presque toute la Nouvelle-Grenade et relie tous les endroits quelque peu importants.

Il existe cinq lignes de chemins de fer. Ce sont : 1° Colon-Panama. 2° Buenaventura-Cordoba, allant sur Cali. 3° Sabanilla-Barranquilla. 4° Puerto Berrio-St-Domingo, allant sur Medellin et 5° Honda-Bogota. On travaille à plusieurs res lignes qui aboutiront toutes vers le Rio ꞔdalena. Une compagnie belge a obtenu ce ıier privilège.

-s lignes de Buenaventura, Honda et Puerto-

Berrio, ont été construites par M. Cisnero, un Cubain.

Santa-Fé-de-Bogota a des tramways qui ont été établis par une compagnie américaine. D'autres villes seront également desservies par des tramways, entre autres Medellin.

En fait de bateaux, il n'existe que ceux allant sur le Magdalena, de Barranquilla à Honda, soit 1000 kilomètres. Ce trajet se fait en 5, 6 et 7 jours, suivant la hauteur des eaux. Ces bateaux appartiennent à des compagnies anglaises, américaines, colombiennes et allemandes. La *Unidas*, qui est la principale, est anglaise.

Ces bateaux sont très bien aménagés pour le transport des passagers et des marchandises. Leur construction est appropriée au climat, et ils ressemblent beaucoup à ceux de nos lacs suisses.

L'Atrato a aussi un ou deux bateaux, faisant le service de Carthagène à Quibdo.

Dernièrement, M. Simonds en a installé un sur le Cauca, qui fera le trajet de Cali à Cartago.

Le Cauca n'est pas navigable, dans l'état d'Antioquia, à cause des nombreux rapides qui empêchent d'établir sur ce grand fleuve un service régulier de bateaux à vapeur. Quand on l'aura canalisé, cette riche vallée du Cauca deviendra le centre le plus important de toute la Nouvelle-Grenade.

Récemment, on a encore inauguré un serv
de Carthagène à Calamar, par le Dique, qu'o.
dragué.

CHAPITRE III

RACES

Langues. — Vocabulaire des Indiens Carautes. — Religions.

La population actuelle de la Colombie tire son origine de trois races différentes : les descendants des anciens Espagnols, les indigènes qui appartiennent à la race cuivrée, enfin la race nègre.

Ces trois races, par leur mélange, forment ensemble la population de presque toute l'Amérique du Sud. Voici ce que dit à ce sujet le célèbre écrivain colombien, Manuel Uribe Angel :

« Les blancs venaient d'Espagne et conservaient le type de leur vieille noblesse. Sans vouloir dire qu'ils eussent atteint les conditions de force corporelle des peuples de l'Europe septentrionale, ils les compensèrent avantageusement par une volonté ferme, un caractère ...idé, une sensibilité exaltée et une foi profonde ...s leurs projets et leurs entreprises.

Ces hommes, peu difficiles par coutume, ré-

signés dans l'adversité, téméraires dans la lutte et persévérants dans leur but, s'exposèrent dans cette zône torride à l'action calcinante du soleil, à la piqûre des serpents, des scorpions, ainsi qu'aux maladies engendrées par les miasmes.

« Les Indiens étaient débiles et pusillanimes, paresseux et vagabonds, lâches par nature et timides, sauf de rares exceptions, enclins au mensonge, afin d'éviter la persécution, et profondément dégénérés avant, pendant et après la conquête.

« Les nègres avaient l'avantage de pouvoir résister aux rigueurs de la chaleur, à cause des pigments noirs de leur peau et l'habitude de supporter les intempéries dans un état de nudité presque absolue. Les blancs, au contraire, étaient asphyxiés par les grandes chaleurs, transpiraient continuellement et étouffaient littéralement : voilà pourquoi la traite des nègres s'établit en grand sur toute la côte de Guinée.

« Ce sont encore ces derniers qui supportent le mieux les travaux de la campagne. S'ils ont le malheur d'être des descendants de Cham, l'avantage qu'ils ont sur les autres races, est celui de supporter avec plus de facilité le climat ardent des tropiques. »

De l'union d'un blanc avec une Indienne ou vice versa, naît un être qui possède les caractères particuliers aux deux races. Il est moins blanc que le père et moins cuivré que la mère il tient donc le milieu entre les deux.

Du mélange d'un nègre avec une Indienne ou le contraire, naît un enfant appelé *sambo*

Le *mulâtre* est le produit du blanc et du nègre.

Tous ces produits se mélangent entre eux à l'infini, en sorte que la population actuelle de la Colombie, sauf les Indiens à l'état sauvage, est un composé de blancs, de cuivrés et de nègres.

La langue dominante est l'espagnol. Depuis l'époque de la conquête, elle a subi bien des modifications. Le diminutif joue un grand rôle et beaucoup de mots, de noms d'animaux, de plantes, etc., viennent de la langue des Indiens, qui ont par là contribué un peu à altérer le pur castillan des anciens conquérants.

Les Indiens sauvages ont leur langue propre qu'ils parlent entre eux. Cette langue se divise en une infinité de dialectes, suivant les contrées. Chaque tribu indienne a pour ainsi dire le sien propre.

Pour donner une idée de cette langue, voici un vocabulaire du dialecte que j'ai entendu parler par les Indiens Carautes, chez lesquels j'ai séjourné pendant quelque temps. Je joins au mot indien la traduction française. Ce vocabulaire a été publié par la Société géographique de Berne, en 1884.

Avà	Un
Humé	Deux
ᵀᵀ-flu	Trois
imaré	Quatre
cchoma	Cinq
ιquiramanbā	Six
·quiraume	Sept

Juaquiranauroa	Huit
Joaquiranaquimaré	Neuf
Joaquiranaquichoma	Dix
Jerumanoa	Onze
Quirandricama	Douze
Muandrajomana	Treize
Muandrajomaunpea	Quatorze
Muandra-juschoma	Vingt
Quiranchisima	Trente
Quiranchicaume	Quarante
Quiranchicapea	Cinquante
Quiranchicuquimare	Soixante
Juechoma	Soixante-dix
Jerumava	Quatre-vingts
Jerumaume	Quatre-vingt-dix
Jerumauretea	Cent
Jerumaquimare	Deux cents
Jerumajochoma	Trois cents
Karabi	Dieu
Umantago	Soleil
Hidejo	Lune
Decé	Maison
Quigapfoin	Table
Puda	Cheveu
Quina	Figure
Quimba	Nez
Tabũ	Yeux
Tchinago	Etoile
Bauchoroma	Arbre
Quibũ	Oreille
Pichivi	Ongle
Eruna	Pied
Ineara	Barbe
Humaquira	Homme
Thinmuera	Femme
Japurakaife	Garçon

1—2. VOYAGE A DOS D'INDIEN.



3. TRAVERSÉE D'UN PRÉCIPICE.

Coyacora	Jointure
Giusa, gusa, usa	Chien
Bonachaqui	Oiseau
Ibama	Tigre
Tusiara	Paon
Tenguara	Toucan
Dama	Serpent
Pŭrŭ	Rouge
Curiba	Lièvre
Bigi	Chevreuil
Bibeau	Porc sauvage
Pacorro	Grenouille
Tacuva	Poisson
Anceso	Corbeau
Chumaquira	Coq
Terré	Poule
Caré	Perroquet
Oooo	Chemin
Iamba	Barque
Munamachanba	Adieu
Munama	Marcher
Muna	Aller
Né	Or
Gaure	Ame
Dapea	Sommeil
Vemuara	Mort
Curenza	Ombre
Jallabuede	Maladie
Jaimama (sorcier)	Médecin
Sumpe (cacique)	Chef
Jalade	Sépulcre
Ellade	Montée
a	Descente
chivurre	Palme
de	Bon
hirade	Mauvais

Pania bua	Bonne eau
Pania chirua	Mauvaise eau
Chivedi	Neuf
Chisera	Vieux
Chehiroma	Grand
Mabuc	Petit
Neco	Couteau
Hementuruma	Arc
Halomă	Flèche
Niava	Poison
Tuga	Hameçon
Itard	Pierre
Muacoy	Nous mangeons
Collà	Il mange
Codcuhia	Tu manges
Muveraoay	Je mange
Sam amuai	Comment allez-vous?
Viacunchirŭ	Avez-vous bien dormi ?
Tabué	Rouge
Chiarré	Jaune
Chipabarré	Vert
Chipabarra	Bleu
Chitorra	Blanc
Chipumā	Noir
Ojorara	Brouillard
Dutugoa	Il est parti
Tume	Escalier
Daburu	Toit
Ji deco paga buerai	Quel est le mois où l'on récolte le maïs?
Diracuesseche	La saison des pluies est passée
Heda pedée	Ils réparent la maison
Acuco batúa	Je ne l'ai jamais dit
Muanpea púnade	Mon frère est plus gra que le vôtre

Deée surum andé	La maison de mon père est la plus grande
Jealuada manguaire nea	Donne le couteau à ce garçon
Muis este guedea baseua-deeé	Je viens de la maison
Munde Munandeeé	Je vais à la maison
Ucaráde	Je ne puis pas le faire
Aristeaullade	Il faut absolument le faire
Juachoroma	Il fait très chaud
Pania chomosa	L'eau est très froide
Baria Cuilli	Pourrait-on se baigner ici?
San mui	Avec quelle plante prépare-t-on le poison?
Sajari pachira i viade	L'endroit-là est mieux
Samairé qui ramae came-sedé	Pourquoi n'es-tu pas venu?
Samaïva	Parce que
Samanondoé	Où l'achète-t-on?
Caivauda	Qui l'a fait?
Jeveda chirutua mojara neco	Je mets le couteau dessous la pierre
Michanba neco	Le couteau de mon frère
Merococheru	Il y a un homme derrière cet arbre
Teautai	Non, mais derrière celui-là
Guvaratai	D'où viens-tu?
Samáce búra	Où vas-tu?
Samáce buru	Comment t'appelles-tu?
Samacauve poripe	Comment s'appelle cette maison?
Utuan ania	Je viens ici
[illegible] paucée	Combien y a-t-il d'hommes?
[illegible]oubaiari	Beaucoup sont venus
[illegible]utuanesé	Peu sont restés

Subua pania	Y a t-il de l'eau?
Nehe pania	Il n'y en a pas
Numara undueede	Je n'ai jamais vu cet homme
Muaun dricao	Connais-tu cet homme?
Unducao	Je le connais
Mudubuai	Je ne le connais pas
Musuade	Qui sait ?
Muasuadesé	Je ne sais pas
Heedabue	Répétez cette parole
Feuhaquiranna nindubée	Voulez-vous rendre la sarbacane ?
Ariteatuguetua	Revenez promptement
Masera muandalli	Allons vite
Jeamuandalli	Allons doucement
Mimuandari	J'irai à la chasse
Quiriucha	Je pêche
Nabavatua	Reste ici
Muaramia	Ne t'en va pas
Ituacavirua	Laisse-moi voir cette marmite
Mivacia	Mon fils a une femme
Iditossi	Cette femme a accouché aujourd'hui
Samatos	Où es-tu né ?
Anasabuc	Quel âge a-t-il ?
Deevaese	La maison du voisin est tombée
Devaese	Ils réparent la maison
Muacosia	Vous mangez
Curua	Ils mangent
Coquirana	Je veux manger
Nungida cose	J'ai mangé hier
Nune oday	Je mangerai demain
Tuabua	Allume le feu
Quieia	La nuit est tombée

Sariúgú	Il va pleuvoir
Cuesey	Il pleut beaucoup
Cuechieamvesade	La pluie
Cuechisana	Il fait bientôt nuit
Quibua	Il fera bientôt jour
Evaria	Mon ami est mort
Pensi	Sa femme est guérie
Vesie	Il est trop tard
Quetua	Je vais dormir
Cauqueray fui duji fra-muanalli	En suivant le chemin direct vous arrivez à la rivière
Jipa	A droite
Jiquaca	A gauche
Jipa	Main droite
Jiguaca	Main gauche
Uniamua pedea	Me comprends-tu ?
Uniquia	Je ne comprends pas
Bedio ipaunitua	Comprends-tu l'espagnol ?
Jarades paratua	Quelle langue parles-tu ?
Caritado	La rivière est près d'ici
Buabuara	Bien loin
Paniatoy	Je voudrais boire de l'eau
Oousi	J'ai sóif
Jaurapichi	J'ai faim
Cauchi	Tatoué
No guedamua dieseeé	J'ai vu sa maison
Samuamuao	Comment allez-vous?
Viacanchiru	Avez-vous bien dormi ?
Saunichinaevache	Bonjour
Vibuara	Merci
Quebuara	Prenez garde
Muaquiranae	Cela ne me plaît pas
raná	Cela me plaît beaucoup
[illegible]aviabúc	Quel est le meilleur endroit pour passer la rivière
[illegible]arquirannà	La mère aime son fils

Quirana unpaja	**Le fils aime sa mère**
Purajaife	**Vous**
Mua	**Je sais**
Bibuara bua	**C'est bon**
Cacuachirua	**Fatigué**
Puá muá nituá murée	**Je suis malade**
Utuá méjoda nejo burua	**Voulez-vous manger?**
Mitubúa múa	**Vendez-moi?**
Pua mua nituamuree	**Je ne vends pas**
Utuades bibuara bua	**La bière est bonne**
Utuades anta uri	**Il n'y a plus de bière**

Avec ce vocabulaire, je pus me faire comprendre parfaitement par ces Indiens, sur tout ce dont j'avais besoin, et sur ce qui m'intéressait dans les rapports quotidiens que j'avais avec eux.

La religion officielle de la Colombie est la religion catholique, apostolique et romaine. Toutes les religions chrétiennes ou juives sont tolérées, en sorte qu'un étranger n'a pas à subir de persécutions pour ses convictions religieuses.

Chaque province de la république a un évêché; la capitale, Santa-Fé-de-Bogota, a même un archevêque. Les églises sont riches; le peuple, quoique un peu bigot, n'est pas fanatique du tout.

Les Indiens sauvages adorent le soleil et invoquent les esprits; ils sont superstitieux et se livrent à toutes espèces de sortilèges.

CHAPITRE IV

COMMERCE ET INDUSTRIE

Exportation. — Importation. — Industries indigènes.

La Nouvelle-Grenade est un pays où l'on importe immensément, l'industrie étant encore peu développée dans cette contrée.

Le commerce comprend l'importation et l'exportation.

L'Angleterre importe les étoffes anglaises, les draps, les cotonnades, les indiennes, etc.

La France fournit aussi des draps, des vins et des articles de Paris. La mode de Paris est suivie à un mois de distance par la haute société colombienne.

Les Etats-Unis envoient toutes les machines nécessaires à l'agriculture, pour les moulins, les illeries, etc. La farine, le pétrole, la houille nent également de ce pays.

coutellerie est en partie allemande ou amé- ne. La bijouterie et l'horlogerie sont expé-

diées par différents pays ; l'horlogerie suisse a la préférence.

C'est Paris et l'Allemagne qui fournissent le plus de bijouterie.

L'Espagne envoie des vins ; l'Angleterre et l'Allemagne de la bière.

Il y a des maisons qui importent par an pour des millions de marchandises, venant d'Europe et des Etats-Unis. Ces maisons d'importation revendent en gros à de petits négociants, et se contentent de gagner le 5 ou le 6°/₀. Les termes sont de 6 en 6 mois.

Les principales maisons de ce genre sont à Bogota, Barranquilla, Panama, Cali et Medellin.

Les articles de luxe ne se vendent que très difficilement ; si quelques étrangers ne réussissent pas, c'est parce qu'ils font venir d'Europe des articles dont la vente n'est pas régulière.

La Nouvelle-Grenade exporte l'écorce de quinquina, le café, le cacao, la vanille, l'indigo, le caoutchouc, les bois de teinture, le rhum, le tabac, d'excellents cigares, des bananes, des noix de coco, des ananas, etc. Ces derniers fruits sont expédiés en majeure partie aux Etats-Unis. Il en est de même pour différents bois durs, qui sont employés dans l'ébénisterie, tels que l'ébène, le bois de fer, l'acajou et le thuya.

Les fourrures d'animaux sauvages et les cuirs d'animaux domestiques, du bœuf, de la vache, par exemple, sont aussi l'objet d'un grand co-merce.

Les métaux précieux, l'or, l'argent et le p-tine fournissent un trafic assez important, ai-

que quelques pierres précieuses comme les émeraudes et les grenats.

Le grand commerce est entre les mains des indigènes.

Tous les négociants importent et exportent; il n'y a pas de maisons faisant la spécialité de gros.

Les bateaux anglais, français, américains, allemands et hollandais importent les marchandises d'Europe, et sont ensuite frétés pour transporter à destination tout le commerce d'exportation.

La remise des fonds se fait au moyen de lettres de change qui subissent une hausse ou une baisse considérable, suivant la situation politique du pays, le rendement des mines et le taux d'exportation.

Comme je l'ai dit, l'industrie n'a pas encore pris beaucoup d'extension dans la Nouvelle-Grenade. Des hommes entreprenants pourraient y créer de nombreuses fabriques, dont les produits auraient sans doute la préférence sur ceux qui sont importés.

On a établi à Bogota une exposition permanente des articles de différents pays. La France, l'Angleterre, les Etats-Unis, la Suisse, la Belgique y sont grandement représentés. On cherche par ce moyen à former des ouvriers dans le pays, pour la fabrication de diverses marchandises importées, comme la chaussure, la chapel-'e, l'ébénisterie, la confection, etc., etc.

)uelques hauts fourneaux produisent un fer xcellente qualité.

es cigares fabriqués dans l'intérieur sont dé-

licieux; ils peuvent être comparés aux Havanes pour la qualité et l'arome du tabac.

Le feldspath et le kaolin se trouvent en grande quantité dans la Colombie, et servent à la fabrication de la porcelaine indigène.

Il y a d'immenses plantations de cannes à sucre, mais il n'existe aucune raffinerie, ensorte que le sucre fabriqué est encore brut et se consomme uniquement dans le pays.

Santa-Fé-de-Bogota aura bientôt le privilège d'être éclairée à l'électricité, avantage que maintes villes d'Europe lui envieront. Une concession a été accordée dernièrement à une compagnie française, et ce projet sera mis à exécution très prochainement.

Des raffineries, des fabriques de pâtes alimentaires, des boulangeries, des charcuteries, des boucheries et dans les principales localités, un hôtel, le tout à l'européenne, feraient certainement de bonnes affaires en Colombie.

On voit par ces quelques données qu'il est réservé à l'industrie dans la Nouvelle-Grenade un brillant avenir. Les avantages certains offerts à l'industriel, le récompenseront des efforts qu'il aura eus, en créant une entreprise utile à la nation colombienne et à lui-même

---

CHAPITRE V

INSTRUCTION PUBLIQUE

Ecoles primaires. — Ecoles secondaires. — Ecoles normales. — Ecoles rurales. — Université. — Ecoles professionnelles. — Ecoles privées. — Les sœurs de saint Vincent de Paul. — Journaux. — Bibliothèques. — Musées. —

Les établissements d'instruction publique sont divisés en 4 catégories : écoles élémentaires ou primaires, supérieures, normales et rurales.

Le programme des écoles primaires comprend la lecture, l'écriture, l'arithmétique, le système légal des poids et mesures, les éléments de la langue castillane, la composition et quelques notions générales d'hygiène, de géographie, d'histoire nationale et de chant.

[illegible]ns les écoles supérieures, les élèves re[illegible]nt en plus du programme primaire, des no[illegible]s sur la géométrie et ses applications usuelles. [illegible] apprend surtout le dessin, la tenue des

livres, la physique, la chimie, la mécanique, l'algèbre, l'histoire naturelle, la physiologie et l'on développe davantage l'hygiène, la géographie, l'histoire, le chant, la gymnastique et la cosmographie.

Les écoles normales sont destinées à former les instituteurs qui devront enseigner dans les écoles primaires ou supérieures.

Dans les écoles rurales, on enseigne tout ce qui se rapporte à l'agriculture. On y étudie tout spécialement les différents produits qui croissent naturellement dans la Nouvelle-Grenade, afin de perfectionner toutes ces cultures et leur faire rapporter le plus possible sur un sol si riche et dans un pays si bien doté.

L'instruction primaire est obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans.

Outre ces études préparatoires, la Colombie possède une université à Bogota où l'on enseigne tout ce qui a rapport à la médecine et à la jurisprudence; les chaires sont occupées par des professeurs éminents.

Il y a encore des écoles professionnelles, destinées à former des mécaniciens, des ébénistes, des serruriers, des constructeurs, etc.

Les écoles privées pour demoiselles sont dirigées par les sœurs de saint Vincent de Paul. L'éducation qu'elles reçoivent est très soignée, tout à fait à l'européenne. Les familles aisées y envoient leurs filles. Ces écoles existent à F gota, à Barranquilla et à Medellin.

La presse en Colombie est très répandı Chaque province a son journal officiel, ainsi ç

d'autres journaux. Bogota a en outre des journaux scientifiques, politiques et littéraires. Le *Diario de Cundinamarca,* la *Nacion*, la *Vos de Antioquia* sont les feuilles les plus répandues actuellement.

Le *Porvenir*, de Carthagène, est un journal politique, littéraire et industriel, fondé en 1877. Il a acquis en peu de temps une grande célébrité et se tire à des milliers d'exemplaires.

Bogota est la ville littéraire et scientifique de la Colombie; elle possède une bibliothèque. Elle a aussi de riches collections d'antiquités, trouvées dans les anciens tombeaux Indiens, et des objets provenant de la domination des Espagnols qui ont gouverné le pays pendant trois cents ans.

Beaucoup de particuliers ont des collections de minerais, de pierres précieuses, de plantes, d'insectes, d'animaux, etc., qui feraient la joie de nos musées et de nos savants européens.

CHAPITRE VI

LÉGISLATION

Constitution. — Gouvernement. — Pouvoir judiciaire. — Tribunaux. — Jury. — Finances. — Douanes. — Maisons de bienfaisance. — Prisons. — Propriétés d'Etat. — Militaire. — Système monétaire. — Poids et mesures.

La Nouvelle-Grenade, suivant la Convention de Rio-Negro, en 1861, a été une république fédérative jusqu'en 1885, où, comme je l'ai déjà dit, une révolution a transformé complètement l'ordre de choses existant. Les 9 Etats ne sont plus que des provinces : les radicaux ont été vaincus et les indépendants sont au pouvoir ; à leur tête M. le Docteur Rafaël Nuñez.

Déjà, lors de l'ancien régime, la souveraineté des Etats-Unis n'existait que de nom, et lor- qu'on en parlait, les indigènes répétaient choeur : *si hermano !!*

Le gouvernement général envoyait sa gar

colombienne dans l'Etat qui lui convenait le mieux, suivant les circonstances et les besoins de sa politique. Voilà la cause de toutes les grandes révolutions qui ont affligé ce pays de tout temps.

Anciennement, chaque Etat avait son président, un secrétaire du gouvernement et d'autres secrétaires pour les finances et les travaux publics.

Le pouvoir législatif de chaque Etat se composait de trente-sept députés, nommés par le peuple, et réunis en assemblée législative. Il était dirigé par le président, nommé à la majorité absolue et recevait le serment constitutionnel du président de l'Etat.

Les principales attributions de l'assemblée législative étaient les suivantes : exercer la souveraineté de l'Etat au moyen de lois, arrêtés, décrets, etc., et voter le budget. C'est elle qui nommait en outre les membres plénipotentiaires du sénat, les candidats de l'Etat à la magistrature de la cour suprême fédérale, les magistrats du tribunal supérieur, le procureur général, l'administrateur général du trésor, les membres du pouvoir exécutif, en cas d'absence du président, le contrôleur général et les contrôleurs de la cour des comptes, les juges, le ministère public, les notaires, le recteur et le vice-recteur des collèges et de l'université ; elle jugeait les actes du pouvoir exécutif et établissait sa responsabilité en [illegible] de violation de la constitution.

[illegible] garantissait l'immunité parlementaire aux [illegible]utés pendant les sessions, et quinze jours [illegible] et après.

Le pouvoir exécutif était exercé par le président de l'Etat, nommé pour quatre ans. Ce dernier ne pouvait être réélu.

Le président de l'Etat, comme représentant du pouvoir exécutif, dirigeait les affaires ci-après:

Confection des lois.
Ordre public.
Instruction publique.

Ces différentes branches se répartissaient dans deux bureaux : celui du gouvernement et de la guerre, et celui des finances et des travaux publics, dirigés chacun par un secrétaire.

A la Chancellerie du gouvernement appartenaient les sections suivantes : les relations avec les Etats de l'Union, le régime politique et municipal, l'ordre public, la force publique, la police et les élections, l'instruction publique, l'imprimerie de l'Etat, les publications officielles, le personnel et le matériel de l'assemblée du pouvoir exécutif, du Conseil d'Etat et de la préfecture, la statistique, le recensement de la population, la division territoriale, les registres de l'état civil, l'administration de la justice, les établissements de correction, les caisses de bienfaisance et les cimetières.

Le régime politique et municipal était réglé par un code qui divisait l'Etat en départements, districts et fractions de districts. A la tête de chaque département était un préfet, agent immédiat du pouvoir exécutif.

Chaque district avait un chef municipal, dire tement sous les ordres du préfet et nommé p. celui-ci.

Dans chaque district, il y avait une corporation municipale de cinq à dix membres, élus par le peuple.

Tous les districts avaient un procureur municipal, chargé de représenter les intérêts publics et de les défendre en justice. En outre, un trésorier municipal était responsable des deniers publics.

Le bureau des travaux publics s'occupait des voies de communication. Il avait sous sa direction le service du personnel des travaux publics, l'hôtel des monnaies, l'administration des postes et télégraphes, les industries, les beaux-arts, les inventions et les brevets.

Les élections pour le président de l'Union et des membres du Congrès se faisaient le premier dimanche de septembre, de l'année qui précédait la fin de la période commencée.

Tout citoyen majeur, âgé de 16 ans et jouissant de ses droits de citoyen, était électeur, à moins qu'il n'eût à purger une condamnation quelconque.

Le bureau électoral se composait de trente électeurs, sachant lire et écrire, et nommés par la junte municipale.

Les journaux officiels étaient la *Gazette officielle*, la *Chronique judiciaire* et l'*Educateur*.

Le pouvoir législatif s'exerçait dans l'état par l'assemblée législative. Les juges de district, au mbre de quatre, étaient nommés par le tribu- supérieur et ne restaient en charge que ıtre années.

'n matière criminelle, les juges de district

n'étaient plus que les fonctionnaires de l'instruction. La procédure était remise à des juges supérieurs qui rassemblaient les jurés, au nombre de trois, et prononçaient le jugement définitif.

Un certain nombre d'hommes, nommés par l'assemblée législative, formaient le jury. Le tirage au sort en désignait trois, chaque fois qu'il y avait une cause à juger.

Les tribunaux étaient de première, de seconde et de troisième instance. Les affaires se jugeaient en dernier ressort à la cour suprême de Bogota.

L'accusé avait son défenseur d'office; ce dernier n'a pas besoin d'appartenir au barreau, car chacun en Colombie peut plaider lui-même.

Le bureau des finances était chargé de préparer le budget. Il avait également la direction générale des impôts, des propriétés, des droits et des actions de l'Etat. Il s'occupait aussi de la dette publique, des mines de métaux et de pierres précieuses, de la vente des terres incultes, des forêts vierges, etc. Il vérifiait les comptes du budget et du trésor, liquidait les soldes et les pensions, autorisait les payements, etc., etc.

Les recettes de l'état étaient fournies par les impôts indirects sur l'introduction et la consommation des marchandises, sur les établissements publics, les magasins, le monopole sur les liqueurs distillées, le tabac, les mines, l'enregistrement, les postes, le télégraphe, le papier-ti bré, etc.

Les douanes rapportent immensément; ell sont une des principales ressources de la C

lombie. Toutes les marchandises importées paient d'après leur poids brut. Elles sont rangées dans six catégories différentes; les droits vont en augmentant suivant la classe.

Dans la première, par exemple, les marchandises sont exemptes de tous droits. Ce sont toutes les machines destinées à une exploitation quelconque, pour les mines, les fabriques, les bateaux à vapeur, etc. Tout ce qui se rapporte à l'instruction publique rentre également dans cette classe. Les animaux de race, destinés aux croisements, appartiennent aussi à la 1re catégorie.

Dans la 6e, les droits sont très élevés, 3 francs par kilo. Ce sont les habillements, les chaussures, les liqueurs, la bijouterie, l'horlogerie, etc. etc.

Les maisons de bienfaisance subventionnées par l'Etat sont: les hôpitaux, les maisons d'aliénés, les orphelinats et les asiles.

Les établissements de correction sont le bagne pour les criminels, la prison pour les délits communs et la réclusion pour les prisonniers ayant obtenu une commutation de peine. Chaque département a sa prison.

La peine capitale a été rétablie, en suite de la dernière révision de la constitution.

Les propriétés qui appartiennent à l'Etat sont: l'Hôtel du Gouvernement, les imprimeries nationales, l'Hôtel des monnaies, l'Hôtel des tes, la Banque nationale à Bogota, l'Ecole nale, le Tribunal supérieur, les prisons, les ernes, l'Université, l'Ecole de Chimie, l'Ecole arts et métiers et le Palais de justice.

Il existe en Colombie une armée permanente qui varie de 1500 à 3000 hommes en temps de paix et forme la garde colombienne.

Tous les hommes valides, en temps de guerre, sont soldats, autrement il n'y a ni service, ni taxe militaire.

Lors de la dernière révolution, on a évalué de 17 à 20,000 le nombre de soldats qui étaient sur pied, tous armés de Vetterlis, de Remingtons et de Chassepots. La difficulté de transporter l'artillerie empêche le pays d'en avoir; Carthagène seule en possède, encore date-t-elle du temps des Espagnols et ne serait d'aucune utilité contre les canons modernes.

Les lanciers forment la cavalerie. Ceux du Cauca jouissent d'une grande renommée.

On se sert beaucoup de mules qui sont plus endurantes et plus sûres que les chevaux.

S'il survenait une guerre contre l'étranger, la Colombie lèverait facilement une armée de 100 mille hommes.

Les chefs appartiennent à toutes les classes de la société.

Système monétaire. Les monnaies en usage dans la Colombie sont les suivantes:

Or:

La pièce de 20 pesos de ley . .	ou	fr.	100
La onza de 16 pesos	»	»	80
Le condor qui vaut 10 pesos .	»	»	5[illegible]
La pièce de 5 pesos	»	»	2[illegible]
» » » 2 »	»	»	1[illegible]
» » » 1 »	»	»	[illegible]

Argent :

Le pesos de 10/10 ou fuerte .	de	fr.	5
» » » 8/10 ou piastre .	de	»	4
La pièce de 5 réaux . . .	ou	»	2.50
» » » 2 »	»	»	1
» » » 1 réal	»	»	0.50
» » » $^1/_2$ »	»	»	0.25

Cuivre :

La pièce de $2^1/_2$ centavos . ou fr. $0.12^1/_2$

Toutes les monnaies européennes d'or et d'argent circulent dans la Colombie. L'or y fait prime.

Poids et mesures. Le système ancien des poids et mesures qui était l'*aroba,* la *vara* et la *botella,* a été changé il y a près de dix ans, et remplacé par le système métrique.

CHAPITRE VII

MŒURS ET CIVILISATION

Caractère des habitants. — Jeux. — Danses. — Musique. — Fêtes. — Hôtels. — Cafés. — Cercles. — Habitations. — Nourriture. — Boissons. — Maladies. — Cimetières. — Respect pour les morts.

Le Colombien est un travailleur infatigable. Il est passionné, patriote, excellent père de famille, vaillant, entreprenant, docile, habile pour toutes espèces de négociations, charitable, hospitalier, amateur des voyages et du progrès.

D'un autre côté, s'il est mû par un mauvais sentiment, il est enclin à la haine, à la vengeance, à la colère et à l'envie.

Les mœurs sont très douces dans la Nouvelle-Grenade, surtout chez le sexe faible, qui est très religieux et même un peu bigot.

Quant à la civilisation, elle varie suivant l classes. La haute société, descendante des vra hidalgos espagnols, a d'excellentes manière

elle est très fière, très instruite, patriote à l'excès et elle s'occupe généralement de la littérature et des beaux-arts.

Les fils de bonne famille étudient tous en Europe ; les demoiselles reçoivent leur éducation dans des écoles privées.

Le haut commerce, la finance et les grands emplois du gouvernement, se trouvent aussi entre les mains de la haute société.

La petite bourgeoisie est également instruite. C'est elle qui fait le petit commerce : elle élève des bestiaux et s'occupe de l'industrie en général.

Le popolo est sans aucune instruction et se compose des domestiques, des ouvriers, des mineurs, etc. Cette classe est généralement très active et très laborieuse, sauf les joueurs de profession, qui possèdent tous les vices occasionnés par le jeu.

Le Colombien, comme tous les descendants des Espagnols, est avide d'émotions, aussi aime-t-il particulièrement le jeu, qui lui en procure en nombre.

Les combats de coqs sont surtout recherchés. Toutes les classes de la population s'intéressent à l'issue d'un combat de ce genre, et les paris sont d'autant plus importants, que les adversaires sont illustres et ont acquis une certaine renommée.

s dés sont en honneur, mais les cartes, sur-. le jeu du *trecillo*, sont affectionnés par les ··tants de la Nouvelle-Grenade.

jeu amène dans la basse classe assez sou-

vent des rixes, qui finissent quelquefois tragiquement.

Le port d'armes étant permis, le Colombien en a toujours une. Dans la haute société, c'est le revolver, tandis que l'homme du peuple se sert du rasoir et du *machete*, espèce de coutelas.

Sauf pour cause de jeu, il est assez rare que l'on fasse de mauvaises rencontres, où l'emploi d'une arme serait nécessaire.

Les Colombiens raffolent de la danse. Dans la haute société, on préfère les danses européennes. Toutefois il y a la *vuelta*, danse indigène, avec des poses gracieuses et élégantes, qui est très en honneur.

Le popolo a ses danses particulières qu'il exécute avec des gestes et des instruments de sa façon. Les castagnettes y jouent un grand rôle, principalement dans le *bambuco*, danse très originale, où figurent encore des instruments de musique inconnus dans nos pays.

On exécute d'assez bonne musique dans toute la Nouvelle-Grenade. La guitare, la harpe, le piano et la *bandola*, espèce de mandoline, sont les principaux instruments de musique que l'on entend partout.

Les fêtes dans la Colombie sont très nombreuses, vu que chaque localité a son patron à fêter. Ce sont des jours de grandes réjouissances pour l'endroit et ses environs.

La principale fête politique est celle du 20 ju let, qui rappelle l'anniversaire de l'indépendar de la Colombie et la fin de la domination abhorr des Espagnols, en 1821.

A cette occasion, toutes espèces de jeux sont permis. Il y a des combats de coqs, des courses de taureaux, des mascarades, des bals publics ou privés, et le peuple s'en donne à cœur joie.

Les fêtes religieuses sont célébrées avec beaucoup de pompe et de dévotion. Les processions publiques, dans les principales rues, se font avec bannières déployées, cierges, costumes religieux et accompagnement de chants d'église. Le soir il y a des feux d'artifices.

Bogota et Medellin ont des théâtres où l'on y joue l'opéra, l'opérette et toutes sortes de drames. Ce sont des troupes italiennes ou espagnoles en passage qui exploitent la scène. On a souvent le bonheur d'entendre des artistes distingués, qui ne craignent pas de s'aventurer à la fin d'une saison, jusque dans l'intérieur de la Colombie.

Le peuple a ses théâtres populaires, où les acteurs sont des gens de sa classe. On y donne des pièces à grand effet, dans une langue qui est bien éloignée du pur castillan, mais où la scène est toujours très mouvementée. Il est alors curieux d'observer ce popolo, se passionnant pour le personnage qu'il aime, huant l'acteur qui doit représenter un rôle indigne, celui d'assassin, de traître, de voleur, par exemple. J'ai remarqué que son affection pour les bons rôles l'emportait sur les mauvais, en sorte que chez lui, l'instinct du bien domine nécessairement celui du mal.

es hôtels dans toute la Colombie sont très confortables, et bien loin de valoir les plus nples de quelques-uns de nos pays d'Europe. ont généralement tenus par des indigènes.

Il n'existe pas de cafés-restaurants dans le genre de ceux que nous voyons chez nous. Ce sont de simples buvettes avec billards.

La bonne société a ses cercles qu'elle fréquente, et où elle introduit ses invités.

Les habitations sont toutes très vastes et très bien appropriées aux besoins journaliers. On y trouve des bains, des jardins, des cours, des basses-cours, etc. Les maisons, généralement, n'ont qu'un étage.

A Barranquilla, Cartago, Carthagène, Mompos, Cali et Panama, les toits sont plats comme ceux qu'on voit en Orient. On s'y rend volontiers au crépuscule, pour respirer un peu d'air frais. On y fume et on y joue de la guitare et de la mandoline.

Les murs des maisons sont très épais, autant à cause des tremblements de terre que pour entretenir la fraîcheur dans les appartements.

Les habitations de la campagne sont recouvertes de paille et très négligées. Il n'y a absolument que le nécessaire pour le manger, le dormir et le boire, et l'on trouve difficilement à s'y loger convenablement.

La cuisine est toujours indépendante du corps de logis. Les salons des maisons riches peuvent rivaliser avec ceux de nos maisons européennes ; on y trouve ce luxe de bon goût, qui indique de suite la distinction et le caractère de son propriétaire.

Tous les ameublements viennent d'Europe coûtent des sommes fabuleuses. Il en est même des tentures, des glaces, des pianos et

ces mille riens qui servent à l'ornement d'un salon ou d'un boudoir.

On dort dans des lits; la sieste se fait dans des hamacs.

Il y a une très grande propreté dans les bonnes maisons et en général parmi toutes les classes de la population.

La nourriture diffère beaucoup de la nôtre. Le pain est rarement bon, vu que la farine arrivant des Etats-Unis a souvent un goût désagréable.

On mange du bœuf, du mouton et du porc frais. La volaille est en abondance. On tue du gibier en quantité. C'est, pour la plupart, des faisans, des bécassines, des lapins sauvages, des canards, des sarcelles, des pluviers, etc.

Il y a de très bonnes pommes de terre, cultivées dans le pays. Le maïs se prépare d'une foule de manières et forme la base de la nourriture du peuple, ainsi que la *yuca* et l'*aracacha*, qui sont des espèces de racines. La *panela* ou mélasse séchée est très goûtée par les gens du peuple.

Le cacao, le café sont très bons et très appréciés, aussi en consomme-t-on énormément.

Les fruits sont variés. On en mange beaucoup, surtout des ananas, des oranges, des bananes, des mangues, des grenades, des avocats et des goyaves.

es Colombiens aiment beaucoup les douceurs. s glaces, les confitures, les pâtisseries se con- ionnent dans les familles d'une façon remarquable. Les *bocadillos de Velez,* qu'on prépare

avec des goyaves, ont acquis une réputation, même en Europe.

La boisson favorite du peuple est la *chicha*, sorte de liqueur fermentée, faite avec du maïs, et qui remplace parfaitement la bière. Il y a en outre des bières, du rhum, de l'anisette, de l'eau-de-vie de coco qui sont fabriqués dans le pays. Les liqueurs importées d'Europe sont très chères, à cause des frais de transport ; on les impose de droits d'entrée excessifs, qui rapportent énormément au fisc.

On boit aussi des vins et des bières d'Europe ; ces boissons paient alors des droits très minimes.

Les maladies les plus fréquentes sont les fièvres inflammatoires, pernicieuses, tierces, intermittentes. Ces dernières sont d'une tenacité telle, que les personnes ayant habité des endroits où règne la fièvre et venant à les quitter, conservent toute leur vie les germes de cette maladie, qui apparaît à des époques indéterminées.

Les ulcères chroniques et compliqués, beaucoup de cancers incurables, causent encore de grands ravages.

La dyssenterie et le typhus règnent de temps en temps et frappent indistinctement toutes les classes de la société. Les cas de scrofule, de rachitisme, d'idiotisme, en général toutes les affections et les monstruosités qui s'attaquent à l'espèce humaine et indiquent la décadence et ' corruption de l'organisme, sont assez rares da la Colombie.

Dans le Tolima et à Bogota, il y a beauco

de goîtreux. L'éléphantiasis, qui était inconnue au pays, au commencement du siècle, a déjà atteint bien des malheureux, et l'on commence à combattre sérieusement cette maladie.

Dans les climats tempérés, surtout dans les endroits secs, la santé est excellente; la majorité de la population y est forte, entreprenante et active.

Les cimetières sont très bien organisés, le Colombien ayant un grand respect pour les morts. Chaque famille prend soin de la tombe de ses proches et y cultive les plantes les plus rares. Le cyprès et le saule-pleureur ont toujours la prédilection.

Le jour de la Toussaint est célébré avec pompe; chacun se rend alors au cimetière pour y honorer la mémoire de ceux qui lui sont chers.

CHAPITRE VIII

HOMMES CÉLÈBRES DE LA NOUVELLE-GRENADE

Hommes politiques et militaires. — Poètes, Jurisconsultes. — Savants. — Hommes contemporains.

Quoique né à Caracas, en 1783, le plus célèbre des personnages qui ont illustré la Colombie est certes *Bolivar*, le Washington des républiques de l'Amérique du Sud. Il occupa nombre d'années la dictature générale à Bogota, et, appuyé des Grenadins, il put libérer sa patrie, le Venezuela, puis l'Equateur, le Pérou et la Bolivie.

Bolivar commit de nombreuses fautes, mais il n'en reste pas moins un grand personnage politique et militaire.

Possesseur d'une immense fortune, il en d pensa les 9/10 pour la cause de l'indépendan et mourut à Santa-Marta en 1830, assez h

blement, au moment où ses ennemis triomphaient, et où il se proposait de venir se reposer en Europe.

Santander, un des généraux de Bolivar, plus tard devenu son adversaire, joua aussi un grand rôle dans la guerre de l'indépendance de son pays. Il fut le fondateur du parti libéral et occupa la présidence de la Nouvelle-Grenade, de 1831 à 1835.

Sucre, nommé grand maréchal d'Ayacucho par Bolivar, fut aussi un ennemi acharné des dominateurs de son pays. Il avait combattu avec avantage dans les républiques de la Plata, du Pérou, de l'Equateur, et mis fin à la domination espagnole dans l'Amérique du Sud, en remportant la célèbre victoire d'Ayacucho dans le Pérou, en 1824.

Ayant conquis le Haut-Pérou, il appela ce pays *Bolivie*, en l'honneur du grand libérateur. Cette république le nomma son président à vie, mais des discordes survenues dans les nouvelles républiques, l'obligèrent à quitter cette contrée. Il se rendit à Quito, dans l'Equateur, où le congrès le nomma président. Envoyé comme ministre plénipotentiaire dans le Venezuela, pour régler une difficulté survenue entre ce pays et l'Equateur, il accepta le commandement des troupes qui étaient restées fidèles à Bolivar, retiré alors à Carthagène, et dont l'étoile pâlissait. Sucre ...lut se rendre maître de Santa-Fé-de Bogota. ...ant échoué, le général Ovando le fit prisonn... et ensuite fusiller, au mois de juin 1830.

...*rdova*, l'un des grands généraux de l'indé-

pendance, se battit partout en brave. Son nom cependant était un objet de terreur; amis ou ennemis fuyaient à son approche. Né dans la province d'Antioquia, il soumit sa ville natale, puis Medellin, et se conduisit d'une façon peu convenable avec son vieux père. Après Sucre, ce fut le héros de la journée d'Ayacucho, aussi Sucre le créa-t-il général sur le champ de bataille.

Cordova se déclara plus tard l'ennemi de Bolivar et de Sucre, dont il se montrait jaloux. N'ayant qu'une faible armée, il fut battu par les généraux de Bolivar et assassiné à Santuario, petit village de l'Antioquia.

Les généraux *Mosquera, Lopez*, *Trujillo* se distinguèrent également dans les guerres de leur pays et occupèrent la présidence du gouvernement.

Zéa, né à Medellin, savant botaniste et ministre d'Etat de la Colombie, joua un grand rôle politique au temps de Bolivar. Celui-ci montra une grande déférence pour cet homme instruit et l'appela même son père. Plusieurs fois vice-président de la Nouvelle-Grenade et chargé de pouvoirs extraordinaires à Madrid, Londres et Paris, Zéa, que sa réputation littéraire avait précédé en Europe, fut accueilli et fêté par tous les partisans de l'indépendance américaine. Il mourut d'un anévrisme à Bath, âgé de 52 ans.

Zéa n'était pas moins versé dans les littératures anciennes ou modernes que dans l- sciences naturelles. Il écrivait le français et l' pagnol avec une rare facilité; sa conversat. était spirituelle et son éloquence brillante.

Caldas, né à Popayan, état du Cauca, en 1770, mort en 1816, offre un exemple remarquable de ce que peut la passion pour la science, lorsqu'elle est servie par une inébranlable volonté. Bien qu'il n'eût ni maîtres, ni livres, ni instruments, Caldas devint un botaniste, un chimiste, un astronome, et fabriqua lui-même les instruments dont il avait besoin. Après avoir fait de grands voyages dans les Andes, il fut nommé directeur de l'Observatoire de Santé-Fé-de-Bogota.

Lors du soulèvement qui eut lieu dans la Nouvelle-Grenade, en faveur de l'indépendance (1816), Caldas se prononça pour la liberté de son pays et fut mis à mort par l'ordre de Morillo.

Avant de subir son supplice, Caldas, ayant pris un morceau de charbon, traça sur un mur un *Θ* (O barré) devenu célèbre, et qui a été commenté par une foule de ses compatriotes. Qu'entendait-il par là ? Etait-ce un adieu à la vie, un signe cabalistique, une réminiscence des anciens Grecs sur la mort ? C'est un mystère, mais la mémoire de ce grand savant est honorée dans toute la Colombie et son nom y est prononcé avec respect.

Le Docteur *Berrio* s'est acquis une grande célébrité comme jurisconsulte ; il gouverna l'état d'Antioquia pendant 10 ans.

Dans les lettres, nous citerons *Ospina*, *Arboa*, *G. G. Gonzalez*, l'archevêque *Herran*, *ero* et une foule d'autres, car la Nouvelle-Grenade a la réputation d'être la terre classique de mérique du Sud et de fournir une quantité de

savants, de jurisconsultes et d'hommes politiques et militaires.

Dans les célébrités contemporaines qui occupent ou ont occupé des positions importantes dans leur pays, nous nommerons d'abord le Président de la République, l'illustre Docteur Rafaël Nuñez, qui a changé complètement la face du pays, en lui donnant une nouvelle constitution et en abolissant la souveraineté des 9 états.

Le général *Payan* a joué un grand rôle pendant la dernière révolution en soumettant les insurgés. Il a été nommé dernièrement vice-président de la Nouvelle-Grenade.

Les hommes politiques ou militaires actuels les plus importants, outre ceux que j'ai déjà cités, sont le *Docteur Ulloa*, les généraux *Campo-Serrano, Marceliano Velez,* gouverneur de l'Antioquia, *Santos Acosta, Wuilche, San-Clemente, Canal*, *Posada*, *Casabianca*, *Moreno* et d'autres encore, lesquels se sont distingués dans la dernière guerre civile.

La jurisprudence peut citer de nos jours MM. *Botero Uribe, E. Villegas, A.-J. Restrepo, C.-A. Echeverri, J. Cock, Emiliano Restrepo*, *F. Perez, Viana, Zapata, etc.* Parmi les poètes, littérateurs ou savants, il y a *Cano, Molina*, *A. M. Restrepo, Docteur Uribe Angel,* auteur d'un livre célèbre sur l'Antioquia, *Vicente Restrepo,* ministre actuel, *Holguin, Torres-Caïsedo* et une foule d'autres, qui occupent une haute position dans leur patrie, et dont plusieurs sont membres honoraires des premières sociétés savantes de l'Europe.

CHAPITRE IX

RÈGNE ANIMAL

Le règne animal est très bien représenté. Les forêts vierges abondent en bêtes sauvages, gibier, serpents, etc.

Un fait curieux à constater, c'est que les quadrupèdes originaires du continent américain sont d'une organisation plus débile que ceux des autres continents.

Les Espagnols ont introduit dans leurs colonies tous les animaux domestiques de l'Europe; ceux-ci ont prospéré d'une manière inouïe et rendent des services journaliers.

Les coléoptères se distinguent par la vivacité de leurs couleurs et le grand nombre d'espèces qu'on rencontre. Les insectes sont en quantité innombrable. La collection de M. L. Arango, à Medellin, est une des plus belles du pays.

Il y a une foule d'oiseaux remarquables par la beauté de leur plumage. Les papillons, quoique moins beaux que les oiseaux, se voient aussi en grand nombre, surtout le long des rivières.

On s'est occupé ces dernières années de cultiver le ver à soie ; les résultats obtenus par le Docteur V. Delaroche de Medellin, Etat d'Antioquia, ont été des plus satisfaisants.

Les serpents abondent en Colombie et la plupart sont très venimeux. Leur morsure est presque toujours mortelle, si l'on n'applique pas le remède instantanément.

Ils sont de toutes grandeurs et de toutes couleurs. Leur peau est lisse ou rude, ornée de dessins magnifiques ou très ordinaires. On les rencontre partout, dans la plaine ainsi que sur les hauteurs, dans les jardins potagers et les maisons aussi bien que dans les forêts vierges et la cabane des Indiens.

Les caïmans pullulent dans les rivières, principalement sur les rives de l'Atrato et du Magdalena.

Les iguanes, les lézards, les caméléons, les scorpions, les abeilles et les fourmis sont en quantité prodigieuse et offrent une foule d'espèces propres à enrichir les musées.

J'ai pensé donner une simple nomenclature des principaux animaux qui existent dans la Nouvelle-Grenade.

1. *Animaux domestiques.* — Le cheval, le mulet, l'âne, le bœuf, la vache, le mouton, la chèvre, le porc, le chat, le chien, le coq, la poule et en général tous les animaux que nous élevons e~ Europe. Le lama du Pérou a été acclimaté ce dernières années et rend de grands services dar les montagnes.

2. *Animaux sauvages.* — Le jaguar, le poı

ma, le chat-tigre, le chien sauvage, le pécari, le tapir, l'ours noir, le cerf, le fourmilier, le renard, le loup, la loutre, le tatou, le hérisson, la sarigue, le vampire, le rat et une variété immense de singes.

3. *Oiseaux.* — Le condor, le milan, l'aigle d'Amérique, le hibou, la chouette, le merle, le cardinal, le moineau, le coq de bruyère, l'hirondelle, le canari, le colibri, une quantité de perroquets différents, le toucan, le charpentier, toutes espèces de pigeons, la grande et la petite perdrix, le faisan, le paon, le héron, le canard, l'oie, le cygne, etc.

4. *Serpents et reptiles.* — Le crotale, la vipère, le *mapana,* le *cascabel,* le serpent à sonnettes et l'*équis* qui est presque aussi grand que le boa. Parmi les reptiles, il y a le caméléon, le lézard, l'iguane, le crapaud, la grenouille, le caïman, la tortue, etc.

5. *Poissons.* — La dorade, la sardine, la morue, le barbet, le capitaine.

6. *Insectes.* — Les scorpions, les araignées gigantesques, les crustacés, les mollusques et les zoophytes se trouvent principalement dans les endroits chauds. Les lépidoptères abondent.

CHAPITRE X

RÈGNE VÉGÉTAL

Le règne végétal est riche et varié. Il y a surtout une grande quantité de bois de construction employés par les ébénistes. Ces bois méritent vraiment d'être connus, tant par la diversité de leurs couleurs et la solidité de leurs fibres, que par leur dureté et la beauté des nuances qu'ils acquièrent après avoir été polis. Il en est que les insectes ne peuvent attaquer, aussi sont-ils recherchés, surtout dans le nord des Etats-Unis.

Malheureusement, les indigènes, qui sont imprévoyants, préfèrent la culture et les pâturages à l'éxubérance de ces forêts vierges. Ils coupent sans pitié ces bosquets remplis de trésors naturels accumulés depuis tant de siècles.

Les différentes espèces qui composent le règne végétal, se classent naturellement suivant l'élévation du sol et le degré de température.

Les lichens, les fougères et les plantes parasites forment des groupes merveilleux, aussi les botanistes abondent-ils dans ces contrées, princi

palement dans l'état d'Antioquia, à Frontino et sur les hauts plateaux de Murri, à la recherche de ces plantes rares, tellement appréciées en Europe.

Les arbrisseaux sont très nombreux ; il en est de même des plantes d'ornement, dont les corolles de quelques-unes représentent des animaux, indiquant par là les caprices de la nature. La vanille est dans ce cas ; elle croît librement dans les forêts vierges.

La contrée la plus fertile et d'un rapport excessif est la vallée du Cauca. On y cultive le cacao, le café, l'indigo, la vanille, le tabac, le quinquina, le caoutchouc, le copahu, qui sont exportés en Europe et aux Etats-Unis.

Dans les endroits tempérés, par exemple, la savane de Bogota, on cultive la pomme de terre, le maïs et beaucoup d'arbres fruitiers importés d'Europe. Sur le marché de Bogota, on vend presque tous les fruits des pays chauds, ainsi que les fruits et légumes des contrées tempérées.

Les immenses plantations de cannes à sucre sont une véritable richesse pour ces contrées. Les cannes, qui ne sont pas employées à la fabrication du sucre, servent à la nourriture des bestiaux.

Voici la nomenclature des principales plantes cultivées ou croissant à l'état naturel ou sauvage.

Je les ai classées suivant leur emploi, en conservant leur nom usuel.

1° Plantes potagères. — Le chou palmier et

toutes nos variétés de choux, la pomme de terre, le navet, les raves, les carottes, la betterave, les pois, le haricot, le maïs, le blé dans certaines régions, l'orge, la canne à sucre, le salsifis, la laitue, l'oseille, le cresson, l'artichaut, l'asperge, la *yuca*, l'*aracacha*, la patate, l'igname, le tabac, la tomate, l'ail, l'oignon, l'ananas, la fraise, etc.

2. *Plantes médicinales.* — Le quinquina, l'ipécacuanha, le copahu, l'aloès, le guaco, la bourrache, la salsepareille, la guimauve, le thé de Bogota, la belladone, la *tonga*, la gentiane, l'anis, la cigüe, le cumin, le lin, le ricin, etc.

3. *Plantes d'ornement.* — Le jasmin, le cactus, une infinité de rosiers, de dahlias, de plantes parasites, l'œillet, la violette, la jacinthe et toutes les plantes tropicales.

4. *Arbres fruitiers.* — Le goyave, l'avocat, le caféier, le manguier, le bananier, l'oranger, le citronnier, le grenadier, le palmier, le cocotier, le figuier, le pêcher, le prunier, le pommier, le poirier, le cerisier, le *mamey*, etc.

5. *Bois de construction et d'ébénisterie.* — Le thuya, indestructible par les insectes, le bois de fer, le chêne, l'acajou, le grenadier, l'*amamor*, le cèdre, le *diomate* et différents bois de teinture.

CHAPITRE XI

RÈGNE MINÉRAL

La Nouvelle-Grenade est très accidentée et excessivement riche en métaux.

Les phénomènes physiques y présentent des caractères géologiques particuliers, et le dépôt des richesses minérales dans certaines contrées, est très abondant.

Les filons de quartz contiennent généralement de l'or, de l'argent, du cuivre et du plomb. Ils suivent tous la même direction, tantôt du S. au N. ou de l'E. à l'O.

Au point de vue minéralogique, les états d'Antioquia, de Cauca et de Tolima sont les plus riches de la Colombie. A côté des mines d'or, d'argent et de cuivre, il y a aussi des mines de fer et de mercure. L'exploitation en général se fait d'une façon primitive, c'est-à-dire que les pilons fonctionnent encore au moyen d'une roue hydraulique.

Les sables sont lavés de différentes manières ır les berceaux, la *batea,* etc. Les plus perfec- ›nnées se font par l'amalgamation.

Beaucoup de terrains aurifères et un grand

nombre d'alluvions sont exploités. Dans les mines d'alluvions, les lavages se font à grandes eaux et on se sert de la *batea* (sorte de plateau en bois très léger), qui joue un grand rôle dans cette opération. C'est l'outil indispensable aux mineurs.

L'exploitation des mines d'alluvions se fait en grand dans toute la Colombie. Actuellement, une compagnie française a entrepris la dérivation du *Rio-Nus,* œuvre gigantesque pour ce pays, où les principales ressources manquent complètement.

M. de Nadal dirige ce travail ; c'est un homme actif, intelligent et qui arrivera certainement à terminer dignement cette entreprise.

En été, les plages des mines d'alluvions dans les rivières sont aussi exploitées d'une manière tout à fait simple. Après avoir fait un barrage plus ou moins en avant dans la rivière, on creuse un puits, pour atteindre la roche. A l'aide d'une pompe, on sort l'eau qui s'est infiltrée, puis on extrait les sables aurifères se trouvant sur la roche. On les lave ensuite à grande eau dans des auges, puis la fameuse batea accomplit son œuvre en expulsant toutes les matières impures mêlées aux paillettes d'or.

On a découvert récemment sur les hauts plateaux de Murri une mine de cuivre qui paraît être très riche. Il y a également du platine, et de grandes étendues de terrains d'alluvions encore inexploités, à cause du manque total de voies de communications avec cette contrée, la plus riche de l'Antioquia. Elle est habitée par les Indiens Carautes.

Il est à regretter que les plateaux de Murri soient presque totalement abandonnés. J'ai parcouru ce pays, où j'ai trouvé les trois règnes richement représentés. Ce ne sont partout que forêts vierges, peuplées d'animaux sauvages et rappelant par leur solitude certaines contrées de l'Afrique centrale ou des bords de l'Amazone.

Pour donner une idée des richesses minérales de la Colombie, voici ce que je lis à ce sujet dans la *Nacion*, journal qui se publie à Bogota. Monsieur Vicente Restrepo, ministre actuel des affaires étrangères de la Colombie écrit ce qui suit :

« La Colombie est riche en minéraux. On y trouve en abondance du fer, du cuivre, du plomb, de l'antimoine, du zinc, de l'arsenic, de la houille, du sel gemme, du soufre, des émeraudes, etc., mais la principale richesse du sol est l'or, puissant aimant qui excita les Espagnols à la conquête de notre territoire.

« La production totale des métaux précieux depuis la conquête des Espagnols, donc du 16e siècle à nos jours, peut s'évaluer à 653.000.000 de pesos, (3.265.000.000 de francs).

« Si nous considérons le pays, partagé en deux grandes zones par le Magdalena, 633.000.000 appartiennent à la zone occidentale et 20.000.000 seulement à la zone orientale.

« Cette production se classe ainsi suivant les provinces :

Cauca	Pesos	252.000.000
Antioquia	»	250.000.000
Panama	»	74.000.000

Tolima	Pesos	52.000.000
Bolivar	»	6.500.000
Cundinamarca	»	3.000.000
Boyaca et Magdalena	»	500.000

« Par siècles nous avons pour l'or le tableau qui suit :

XVI[e]	siècle.	Pesos	51.000.000
XVII[e]	»	»	166.000.000
XVIII[e]	»	»	193.000.000
XIX[e]	» jusqu'en 1884	»	211.000.000

Pour l'argent :

XVI[e]	siècle.	Pesos	6.500.000
XVII[e]	»	»	9.000.000
XVIII[e]	»	»	1.500.000
XIX[e]	» jusqu'en 1884	»	15.000.000

« La production de chaque métal augmente graduellement. Ainsi celle de l'or, qui atteignit son maximum au commencement du siècle, s'élevait à 3.100.000 pesos par année. Elle descendit à 2.000.000 en 1816, à cause de la guerre de l'Indépendance, de l'abolition de l'esclavage (1851) et de nos guerres intestines. Ces dernières années, elle a de nouveau augmenté et atteint le chiffre de 2.955.000 pesos.

« Pendant le premier quart de ce siècle, aucune mine d'argent n'était exploitée. C'est en 1872 que la production de ce métal commença à s'élever rapidement. En 1883, elle était de 1.000.000 de pesos ; en 1884, de 1.250.000.

« Il nous reste maintenant à comparer les chiffres de chaque pays de l'Amérique, depuis leur conquête jusqu'en 1848, époque où furent découverts les riches gisements aurifères de la Californie.

« Nous avons adopté la statistique faite par le professeur allemand Soeber et nous y trouvons les résultats ci-après :

Brésil	Pesos	684.456.750
Colombie	»	681.339.500
» (d'après nos calculs)	»	531.000.000
Bolivie	»	183.303.000
Chili	»	175.839.750
Mexique	»	153.507.900
Pérou	»	106,717.500

« D'après cette statistique, nous voyons que la Colombie occupe le premier rang parmi les anciennes colonies espagnoles, et le second en Amérique. Cependant, si l'on compare son étendue avec celle de l'immense empire du Brésil, on peut dire hardiment que notre pays lui est supérieur en richesses aurifères. »

CHAPITRE XII

LOIS QUI RÉGISSENT LES MINES

Les richesses minérales enfouies dans le sol de la Nouvelle-Grenade ne demandent que des capitaux et des hommes actifs et intelligents pour les exploiter et obtenir un travail rémunérateur. Elles sont soumises à un code de lois dont j'ai jugé utile de faire connaître quelques dispositions. Il est bon d'être prévenu à l'avance des garanties que l'Etat procure au mineur, ainsi que des engagements que celui-ci prend envers l'Etat qui lui donne l'autorisation d'exploiter une mine.

Je ne fais que citer les principaux paragraphes du code, ceux que je juge d'abord indispensables.

1. Dispositions générales.

Art. 1. — Les mines existantes dans le ter toire d'un Etat appartiennent :

1° A la Nation : celles d'émeraude et de s gemme.

2° A l'Etat[1] : les mines d'or, d'argent, platine et cuivre.

3° Au propriétaire du terrain : toutes les autres, à quelque classe qu'elles appartiennent.

ART. 2. — L'Etat cède la jouissance et la propriété de ses mines à tous les nationaux et les étrangers qui, conformément aux lois communes, sont légalement autorisés à acquérir la propriété, dans la forme et sous les conditions énoncées dans cette loi.

ART. 3. — Les mines sont une partie intégrante du terrain où elles se trouvent.

ART. 4. — La possession ou propriété des mines s'obtient par l'un des moyens suivants :

1° Par adjudication faite par le pouvoir exécutif, conformément à cette loi, en dressant le titre correspondant dans la forme légale.

2° Par tous autres moyens de transfert de possession, conformément aux lois communes, tant que le premier aliénateur aura reçu le titre correspondant, ou qu'il soit obtenu conformément aux prescriptions du chapitre 7 de cette loi.

2. Découverte des mines.

ART. 5. — Tout individu qui, conformément à cette loi, peut se rendre acquéreur et propriétaire des mines, a le droit de les chercher, de les

Nous avons déjà dit précédemment que les Etats de Colombie ne sont plus aujourd'hui que de simples provinces.

découvrir et de sonder toute mine de l'Etat, mais avec les restrictions suivantes :

1° Il ne pourra pas le faire dans l'aire d'une ville, à moins que l'exploitation de la mine ne se fasse en s'éloignant de la ville.

2° Dans les cours, jardins potagers et terrains des habitations rurales, où seuls les propriétaires pourront le faire.

3° Dans les terrains clos et de culture permanente, on ne pourra pas exploiter ni sonder des mines, sans en aviser préalablement le propriétaire du terrain ou son mandataire, et sans verser un cautionnement, s'il est exigé.

4° On pourra faire librement les explorations et les travaux qu'on voudra dans les autres terrains, sans verser de cautionnement.

ART. 6 — Est considéré comme ayant le premier découvert une mine, celui qui fait la déclaration dont parle l'article 8, tant qu'il conservera son droit, selon les prescriptions de l'art. 118.

ART. 7.—Les découvertes des mines peuvent se faire, soit par celui qui veut en avoir l'adjudication pour lui, soit par quelqu'un qui agit en son nom et comme fondé de pouvoirs ; mais la mention et le caractère de premier découvrant appartiennent toujours à celui qui a découvert la mine.

ART. 8 — La première chose que doit faire tout individu qui veut acquérir une mine, c'est d'en donner avis personnellement ou par un manda taire au chef municipal du district où exist la mine qu'il a découverte. Il doit alors désigne la localité et le point précis où elle se trouve. S

ce point n'a pas de nom déterminé, on l'indiquera le plus clairement au moyen des points les plus connus, rapprochés de façon à ne pouvoir le confondre en aucun cas avec un autre.

3. Division, étendue et mesurage des mines.

Art. 16. — Les mines se divisent en trois classes :

1° Mines de *filon*. Ce sont celles de pierres précieuses, d'argent et d'or, aussi nommées de *veta*.

2° Mines de *sedimento* qui sont ordinairement les mines de fer et de cuivre.

3° Les mines *d'alluvions*, formées dans les lits alluviaux avec les pierres précieuses ou minerais entraînés par les eaux ; on les nomme aussi *corridos*.

Art. 17. — Les mines de filon, par rapport à l'étendue qu'on peut leur accorder, se divisent en trois classes :

1° Mines en *cerro*, absolument nouvelles.

2° Mines nouvelles en cerro connu.

3° Mines nouvelles en filon connu ou exploité dans d'autres parties.

Art. 21. — Celui qui découvre une mine de filon en cerro entièrement nouveau, a droit à 3 appartenances à continuité.

Celui qui découvre une mine nouvelle en cerro connu, a droit à deux appartenances à continuité.

Celui qui découvre une mine nouvelle en filon connu ou exploité en d'autres parties, a droit à une seule appartenance.

Art. 23. — L'étendue de chaque appartenance sera un rectangle de 600 mètres de long et 240 mètres de large.

Art. 30. — Ceux qui reprennent des mines abandonnées se substituent à leurs premiers propriétaires, mais avec les restrictions énoncées très en détail dans cette loi.

Par conséquent, celui qui reprend une mine, a droit au même nombre d'appartenances qui avaient été données au premier découvreur de la mine.

4. Déclaration des mines nouvellement découvertes.

Art. 32. — Celui qui découvre une mine et qui veut en faire l'acquisition, devra en faire la déclaration dans les 90 jours, à compter depuis celui de la découverte.

Art. 33. — La déclaration se fera par un écrit adressé au Président de l'Etat.

Art. 40. — La déclaration des mines peut être faite par l'intéressé ou les intéressés, directement ou en leur nom, par un autre individu.

5. Comment on est mis en possession des mines.

Art. 44. — La déclaration d'une mine ayant été faite, d'après l'art. 33, le pouvoir exécuti fera mettre le déclarant en possession de l mine, quelle que soit l'espèce de mine déclarée

Art. 48. — Le préposé à la mise en posses

sion, affichera immédiatement la mise en possession de la mine sur la place publique de l'endroit où se trouve la mine. Cette affiche restera pendant 3 semaines consécutives et portera les notes d'affichage et d'enlèvement, signées par le préposé et son secrétaire.

ART. 51.— Si à l'expiration du délai d'affichage, il n'y a pas d'opposition, on procèdera à la mise en possession dans l'endroit où la mine a été découverte, après citation préalable des propriétaires ou déclarants de mines limitrophes.

ART. 52. — Quand le fonctionnaire chargé de la formalité se sera rendu sur le lieu où se trouve la mine, il procèdera immédiatement à la mise en possession, s'il n'y a pas d'opposition.

A cet effet, on mesurera l'étendue de la mine qu'on doit livrer.

Cette opération terminée, on dressera l'acte, signé par le fonctionnaire qui met en possession l'intéressé qui la régit et son secrétaire, à défaut de celui-ci, par deux témoins patentés, dûment assermentés.

ART. 53. — On donnera la possession au déclarant de la mine, ou à son représentant légal ou légitime.

ART. 58. — Les formalités de possession de mines se rempliront aux frais des intéressés. eux-ci devront fournir aux fonctionnaires pu-ics et aux experts qui interviendront, les ali-ents et les chevaux nécessaires pour se ren-e sur le lieu de la mine.

6. Oppositions.

Art. 59. — On pourra formuler les oppositions par écrit, depuis le jour de la déclaration d'une mine jusqu'au jour de l'affichage.

Art. 62. — L'opposition peut être faite par l'intéressé en personne, par son fondé de pouvoirs, par celui qui sera à ce moment chargé de la mine, ou par toute autre personne qui puisse certifier à l'employé qui reçoit l'opposition, que la personne pour laquelle elle agit, approuvera ce qu'elle fera. De cette certification, on dressera un acte signé par tous ceux qui interviendront.

7. Titres.

Art. 70. — On entend par *titre,* le document dressé par l'autorité compétente au déclarant d'une mine, pour qu'il puisse s'en servir et justifier que l'Etat lui a cédé la jouissance et propriété de cette mine.

On nomme également *titre*, les documents et contrats qui ont cette dénomination, conformément au code civil.

Pourtant, on dit qu'une mine est *titrée*, que lorsque sa jouissance est assurée par le titre dont parle l'incise 1 de cet article.

Art. 72. — On dit que le titre aura été *sollicité,* quand l'intéressé a payé à l'administration générale du Trésor les droits correspondants et consigné au secrétariat des finances le papier nécessaire pour l'expédier.

Art. 76. — Celui qui aurait perdu le titre d'une mine, pourrait en demander un second. Cet acte se fera, si l'on voit dans le dossier respectif que le titre qu'on dit perdu a été expédié en réalité, et qu'on certifie le payement de l'impôt.

Art. 88. — On fera connaître par le journal officiel tous les titres expédiés, en désignant la mine et l'étendue accordée, afin qu'étant portés à la connaissance de tout le monde, on puisse déclarer les mines qui seraient restées libres dans cet endroit.

8. Nullité des titres.

Art. 94. — Les titres expédiés conformément à la présente loi, seront nuls dans les cas suivants :

1° Quand ils ne porteront pas la signature du Président de l'Etat et celle du Secrétaire des finances.

2° Quand ils n'auront pas été dûment enregistrés.

3° Quand on aura livré une plus grande étendue que celle qu'on devait accorder.

4° Quand on aura déclaré la mine sous un autre nom que celui sous lequel le lieu où elle se trouve était connu.

5° Quand on l'aura déclarée comme nouvellement découverte, l'ayant été anciennement, sauf ıs le cas des art. 350 et 351.

ı° Quand on omettra le nom du dernier posses-ır de la mine déclarée, le connaissant ; et aussi nd on changera le nom.

7° Quand on ne citera pas les propriétaires ou déclarants des mines limitrophes, s'il y en a, pour la mise en possession.

8° Quand les pièces insérées dans le titre ne seront pas d'accord avec les originaux où on les a prises.

9. Prélèvement de droit entre les prétendants d'une mine.

Art. 117. — Celui qui donne l'avis dont parle l'art. 8, acquiert par ce seul fait un droit à chaque mine, de préférence à toute autre personne.

10. Droits de garder les mines et ratification des titres.

Art. 127. — L'individu qui aura acquis un droit à une mine y sera maintenu par les autorités publiques, tant qu'il ne l'abandonnera pas.

Art. 128. — Du même droit jouiront ceux qui entreront en possession d'une mine et qui recevront le titre correspondant.

11. Impôt sur les mines.

Art. 142. — Toute mine de propriété particulière payera au gouvernement de l'Etat un impôt annuel, proportionnel à son étendue.

Art. 143. — Pour chaque appartenance (mine, avec l'étendue que lui assigne l'art. 23, c payera deux piastres par an, que la mine sc exploitée ou non.

Les mines qui auront une moindre étendue, payeront toujours deux piastres par an.

ART. 145. — Pour chaque mine de *oro corrido*, on payera 5 piastres par an.

ART. 148. — Les propriétaires de mines dont les titres déterminent l'étendue, devront payer le droit correspondant à cette étendue, afin de pouvoir conserver leur droit à cette mine.

ART. 158. — L'impôt dont il est question dans ce chapitre doit se payer annuellement dans une des administrations particulières des finances, ou à l'administration générale du Trésor, en comptant la première année à partir du 1er janvier.

ART. 164. — Le payement de l'impôt dont parle ce chapitre, est la seule chose nécessaire pour conserver le droit à une mine acquise légalement et dont on possède le titre correspondant.

12. Servitudes établies en faveur des mines.

ART. 174. — Tout acquéreur de droit à une mine, soit parce qu'il l'a découverte, ou que par tout autre moyen légal il en est devenu acquéreur, a le droit de l'exploiter, en exécutant à cet effet tous les travaux nécessaires, inclusivement la construction de bâtiments et machines et tous les autres travaux exigés par l'exploitation.

ART. 177. — Toute mine est sujette à la servi-le de transit. Celle-ci pèsera sur toutes les priétés ou fonds de terre qui s'interposent re elles et le chemin public conduisant au f-lieu du district.

ART. 180. — Le propriétaire d'une mine a le droit de prendre dans le domaine où elle est située et chez les voisins, le bois et les matériaux nécessaires pour la construction des bâtiments et machines et en général pour l'exploitation de la mine.

ART. 181. — Toute mine jouit de la servitude d'un aqueduc sur les domaines limitrophes, afin de pouvoir conduire l'eau nécessaire sur le lieu de l'exploitation.

13. Indemnités que doivent payer les mineurs.

ART. 191. — Tout propriétaire de mine en exploitation est obligé de payer au propriétaire du terrain où elle est située la valeur des dommages occasionnés par l'exploitation.

ART. 192. — Si les intéressés ne s'entendaient pas sur la valeur des dommages, ils nommeront deux experts et le juge un troisième. Ces arbitres décideront.

14. Eaux pour les mines.

ART. 204. — Celui qui donne l'avis dont parle l'art. : 8 acquiert le droit de prendre l'eau nécessaire pour l'exploitation d'une mine.

ART. 222. — Quant aux servitudes et indemn tés qu'occasionneraient les eaux employées da les mines, on s'en rapportera aux dispositior des rubriques 12 et 13.

15. Exploitation des mines en litige.

Art. 223. — En cas de désaccord entre les sociétaires d'une mine, le juge le plus important du lieu de délibération de la société, nommera à la sollicitation d'un interessé trois arbitres qui décideront la gravité du cas pour l'exploitation de la mine, la suspension ou la poursuite de cette exploitation et la nature des travaux à entreprendre. Dans ces cas, on procédera sommairement et le juge décidera.

16. Sociétés qui exploitent les mines.

Art. 247. — Les sociétés qui exploitent les mines peuvent être de quatre sortes : *collectives, en commandite, anonymes et ordinaires.*

Art. 248. — La société *collective* est celle qui est administrée par tous les associés ou par un mandataire élu d'un commun accord.

Art. 249. — La sociéte en *commandite* est celle où un ou plusieurs associés s'engagent seulement jusqu'à concurrence de ce qu'ils ont apporté à la société.

Art. 250. — La société *anonyme* est celle dont le fonds social est fourni par des actionnaires qui ne sont responsables que de la valeur de [illegible]r action et n'est désignée sous le nom d'aucun [illegible]ividu, mais seulement par l'objet auquel se [illegible]tine la société.

[illegible]rt. 251. — Les sociétés *ordinaires* sont celles

qui se forment communément pour l'exploitation des mines, sans les formalités nécessaires pour qu'on puisse les regarder comme appartenant à une des classes précédentes. Elles se régissent selon les dispositions spéciales de ce chapitre ; leur existence n'est cependant pas reconnue par le code civil.

ART. 252. — Les sociétés dont parlent les art. 248, 249 et 250 se régiront par les règlements et statuts qu'elles auront établis ou acceptés, et à leur défaut par les dispositions du titre 28, livre 4, du Code civil.

C'est seulement par insuffisance de ces dispositions qu'on observera celles de ce chapitre.

ART. 253. — Les dispositions de l'article précédent ne se rapportent pas au régime intérieur de la société, à sa représentation judiciaire ou extrajudiciaire, ainsi qu'aux droits et devoirs des associés entre eux et envers la société.

ART. 254. — L'exploitation des mines appartenant à des sociétés ordinaires se fera conformément aux stipulations que les associés consigneront dans les engagements qu'ils prendront avant l'exploitation.

S'il n'y a pas d'engagement préalable, on observera les règles consignées dans ce chapitre.

ART. 255. — Toute mine en société se considérera divisée en 24 droits ou actions égales, qui représenteront les voix qu'on doit compter dans les délibérations de la société.

ART. 256. — Les décisions de la société s ront toujours prises à la majorité des voix, et l cas de division seront tranchés par un arbit

nommé par le juge le plus important du lieu de délibération de la société ; s'il y en avait plusieurs d'égale importance, par l'un d'eux. Le juge tâchera de le nommer intelligent et honnête, si l'affaire exige des connaissances pratiques minières.

Pour que le juge puisse nommer l'arbitre, il faudra qu'il lui soit présenté une copie du procès-verbal de la dite séance de la société. Il fera cette nomination sommairement, sans qu'il y ait besoin d'autres formalités.

Les dispositions des paragraphes précédents n'empêchent pas que les associés terminent le différent par un autre moyen, cela tant que la majorité sera d'accord à cet effet.

Art. 257. — Les voix devront valoir et se numérer selon les actions possédées par chaque associé, de façon que si un ou plusieurs étaient possesseurs d'une seule action, ils n'auront qu'une voix. Celui qui en a deux aura deux voix, et ainsi de suite ; mais si un seul propriétaire avait douze actions ou plus, sa voix vaudra toujours une de moins que la moitié de celles que l'assemblée respective pourrait compter.

Art. 258. — Tout associé, quelle que soit son action, aura voix dans les délibérations de la société.

Art. 259. — Les associés peuvent se représenter entre eux, mais jamais un seul ne pourra oir la moitié ou plus des voix des associés ésents à l'assemblée.

L'associé qui en représente un autre garantit xactitude de son mandat.

Art. 260. — Les décisions de la majorité de la société engagent tous les associés, sauf dans les cas graves résolus par le juge, pour lesquels on observera les dispositions de l'art 223, sans préjudice de ce que dispose l'art. 282.

Art. 261. — Quand la Société décidera d'entreprendre l'exploitation de la mine, cette résolution devra être notifiée aux associés qui n'étaient pas présents à la séance, afin que ces derniers sachent qu'ils auront à payer opportunément leurs contributions.

Art. 262. — La notification, dont parle l'article précédent, pourra se faire par l'un des associés de la mine ou par l'autorité, à la demande de l'un des associés.

Art. 267. — Les sociétés ne sont pas dissoutes par la mort d'un des associés. Dans ce cas, les droits de l'associé décédé ne peuvent pas se perdre, quand même sa contribution n'aurait pas été payée à temps opportun, et aussi longtemps qu'il n'y aura pas un représentant légal de la succession.

Art. 272. — Quand l'exploitation d'une mine aura été en suspens et qu'on la reprendra, on observera les dispositions des art. 261 à 266.

Art. 273. — Les droits de chaque associé sont considérés légalement hypothéqués par le payement des frais occasionnés par la mine.

Art. 275. — Les associés peuvent librement aliéner leurs droits; mais en cas de vente, doivent immédiatement en aviser la Société, a que s'il lui convient de retirer les droits aliéné c'est-à-dire de les prendre pour la valeur, elle

fasse dans les 15 jours. Ce délai expiré, chaque associé peut les prendre pour lui, en particulier. A cet effet, il aura encore un délai de 10 jours, qui compteront, soit depuis l'expiration des 15 jours dont dispose la Société pour les retirer, soit dès qu'elle déclarera qu'elle n'use pas de son droit.

Toute vente faite sans cette formalité est nulle et sans valeur.

ART. 281. — Si la Société prenait la résolution de ne pas entreprendre les travaux pendant quelque temps, et qu'un des associés ou quelques-uns voulussent entreprendre les travaux pour leur compte, la Société ne pourra pas les en empêcher, si au dire des experts, ces travaux ne nuisent pas à ceux que la Société pourrait entreprendre plus tard. Les produits obtenus appartiennent à l'associé ou aux associés qui ont entrepris les travaux.

ART. 284. — La Société peut être représentée par toute personne à laquelle elle accordera ce droit.

17. Possession ou jouissance.

ART. 289. — *Possession :* C'est la jouissance d'une chose déterminée en qualité de maître ou propriétaire, soit que le propriétaire ou se disant tel, ait la chose par lui-même ou par une autre personne en son nom et place.

Dans les mines, à l'effet de constituer et de conserver la possession, le payement de l'impôt équivaut à la jouissance matérielle de la mine.

Art. 290. — La possession des mines peut être régulière, violente, clandestine ou ordinaire.

Art. 291. — La possession *régulière* est celle qu'a le propriétaire d'une mine titrée qui paye ponctuellement l'impôt établi sous la rubrique 11.

Art. 292. — La possession *violente* est celle qu'on obtient par la force. La force peut être actuelle ou imminente.

Elle est *actuelle* quand elle intervient directement et immédiatement dans l'acte d'acquérir la possession.

Elle est *imminente*, quand on peut obtenir la possession violente sans avoir recours à l'autorité.

Art. 293. — Celui qui en l'absence du propriétaire s'empare d'une mine et repousse celui-ci à son retour, est possesseur *violent*.

Art. 295. — Possession *clandestine* est celle qu'on exerce en la cachant à ceux qui ont le droit de s'y opposer.

Art. 296. — Possession *ordinaire* est celle qui n'appartient à aucune des classes précédentes.

Art. 297. — On appelle *simple jouissance*, celle qu'on a sur une mine, non pas comme propriétaire, mais en son lieu et place. Le séquestre et l'usufruitier jouissent simplement de la mine séquestrée ou dont l'usufruit leur appartient.

Ceci s'applique généralement à celui ayant une mine qui est la propriété d'autrui.

Art. 298. — Le simple laps de temps ne chan pas la simple jouissance en possession.

Art. 302. — La possession peut se prendre n seulement par celui qui la veut pour lui, ma

aussi par son mandataire et par ses représentants légaux et légitimes.

18. Manière d'acquérir et de perdre la possession.

Art. 303. — La possession régulière s'obtient par l'expédition des titres, et se conserve par le payement de l'impôt.

Art. 304. — La possession ordinaire s'obtient dès qu'on a donné l'avis dont parlent les art. 8, 79, 346 et 367.

Art. 309. — La possession régulière se perd par le fait qu'on cesse de payer ponctuellement l'impôt respectif.

Art. 312. — Aussi bien la possession ordinaire que la violente et la clandestine se perdent, dès qu'on a abandonné la mine.

Art. 317. — Le possesseur conserve la possession, même en transférant la jouissance de la mine, en la donnant en location, en dépôt, comme usufruit ou à tout autre titre.

19. Actes de possession.

Art. 320. — Les actes de possession ont pour objet de rendre effective ou de conserver la possession des mines et les droits réels constitués en sa faveur.

Art. 323. — Le moyen de rendre effective la nossession peut s'obtenir seulement par les pos- sseurs réguliers contre ceux qui ont acquis r sa mine une possession ordinaire, violente ou ndestine.

Art. 324. — Le droit du possesseur régulier est toujours préférable à celui d'un autre possesseur.

20. Mines désertes ou abandonnées.

Art. 341. — Les seules mines abandonnées ou désertes, sont celles pour lesquelles on ne paye pas l'impôt dont parle la rubrique 11, et qui ont été titrées avant la mise en vigueur de cette loi. Il y a en outre celles sur lesquelles on aura donné l'avis dont parlent les art. 8, 79, 346 et 367.

Art. 344. — Le propriétaire antérieur d'une mine abandonnée conserve toujours, dans tous les cas, la propriété des maisons, machines, meubles, outils, etc., qui se trouvent dans l'établissement abandonné.

21. Déclaration des mines abandonnées.

Art. 346. — La première chose que devra faire celui qui veut acquérir une mine abandonnée, c'est de se présenter au chef municipal du district où elle est située, de lui donner avis qu'il veut l'acquérir et qu'il pense la déclarer.

22. Procès ordinaires sur les mines.

Art. 382. — Les procès ordinaires sur les mines sont d'abord ceux intentés directement avec toutes les formalités d'un procès commu ordinaire, puis ceux dans lesquels on discute l possession et la propriété.

Le procès sur le meilleur droit à l'adjudicatio

INDIGÈNES.



1. *Eleveur de coqs.* 2. *Muletier.*



3. *Marchand de cannes à sucre.* 4. *Marchande de charbon.*

d'une mine est également ordinaire, conformément à l'art. 66.

ART. 383. — Toutes les fois qu'on appellera en jugement ordinaire la possession d'une mine, on supposera l'assignation de la propriété; au contraire, quand on appellera la propriété, on supposera que c'est la possession.

ART. 384. — Les procès ordinaires et directs sur la possession et la propriété des mines ou droits réels constitués en leur faveur, se poursuivront selon les voies du Code judiciaire, par devant le juge désigné comme suit.

ART. 384. — Le juge de l'arrondissement où est située la mine est le seul compétent pour connaître la validité des procès concernant la possession de la mine et les droits réels constitués en sa faveur.

Si elle était située dans un territoire de plusieurs arrondissements, les juges de ces arrondissements sont tous compétents pour juger.

En cas de cumul, on procédera comme dans les procès communs, selon le code judiciaire.

23. Procès de délimitation.

ART. 404. — Les procès de délimitation peuvent se faire par assignation directe, quand la ligne de division entre deux mines est douteuse, aussi lorsque le propriétaire d'une mine fait position à la possession qu'on va donner à un tre.

ART. 412. — On présume que la ligne de divi-

sion entre deux mines est celle qu'on fixe dans l'acte de délimitation donné en vertu d'un jugement spécial ; cette ligne ne pourra être changée par la sentence qui sera dictée dans le procès ordinaire, que lorsqu'une des parties, soit l'assignant, soit l'assigné, justifiera que cette ligne doit passer par certains points déterminés, différents de ceux qui ont été désignés dans l'acte de délimitation.

24. Procès de possession.

Art. 413. — Les procès de possession sont brefs et sommaires; ils sont du ressort des juges d'arrondissement ou de district, selon les cas. Ils ont pour but de rendre effective ou de conserver la possession des mines et les droits réels constitués en leur faveur.

Art. 414. — Le demandeur doit en tous cas présenter la preuve qu'il a été possesseur.

Art. 415. — Tout individu ayant droit à une mine, en vertu d'un titre expédié ou ratifié conformément à cette loi, a le droit de demander au juge de l'arrondissement ou du district où elle est située, de lui livrer matériellement la mine, afin de rendre effective la possession que lui accorde et garantit la loi.

Art. 444. — Les procès de possession sur la déclaration de travaux anciens ou nouveaux ainsi que ceux de retrait, se poursuivront selon la forme prescrite dans les titres 19, 20 et 21 du code judiciaire.

25. Procès spéciaux.

Art. 445. — Les faits qui ressortent de l'existence d'un procès deviendront effectifs, moyennant une interrogation juridique, selon les dispositions de l'art. 448 du Code judiciaire.

L'interrogatoire peut être exigé par l'intéressé, quand même il ne serait pas partie dans le procès.

Art. 448. — La décision des arbitres ne peut pas être repoussée par les parties.

Indications spéciales concernant l'étendue des mines et les droits du fisc.

(a) Etendue des mines.

Le mètre est l'unité de mesures linéaires; cependant les mesures grenadines sont le plus généralement employées dans les transactions particulières. Voici leur équivalence :

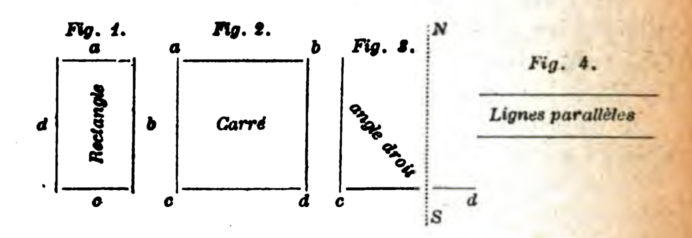
Le myriamètre (10,000 mètres) équivaut à 2 lieues grenadines. Le kilomètre a douze *cuadras* et 50 *varas* grenadines.

L'hectomètre équivaut à une cuadra et 25 varas grenadines.

Le décamètre équivaut à 12 varas et $^1/_2$.
Le mètre » 1 » $^1/_4$.
Le décimètre » $^1/_8$ de varas.
Le centimètre » $^1/_2$ pouce.
Le millimètre » $^1/_2$ ligne.

D'après cet exposé, cinq kilomètres composent a lieue de 62 $^1/_2$ cuadras de cent varas chacune, lieue grenadine.

Voici les figures d'après lesquelles se distribuent les mines.



La figure 1 représente une appartenance de mine de veta : les lignes ou les côtés *d* et *b*, qui sont parallèles, ont 600 mètres chacune et représentent la longitude ou longueur du filon. Les lignes ou côtés *a* et *c* ont 240 mètres chacune, elles sont également parallèles et représentent la latitude ou largeur de la mine. Quel que soit le nombre d'appartenances accordées dans une mine de veta, la largeur ou latitude ne varie jamais, de façon que si on remet deux ou plus d'appartenances, les lignes *d* et *b* peuvent seulement se prolonger.

Le carré, fig. 2., représente la plus grande étendue d'une mine d'or *corrido*. Chacun de ses côtés *ab, cd*, doit avoir 5 kilomètres ou 1 lieue.

On doit commencer à mesurer chaque mine en prenant pour base deux points, et en suivant un troisième qui a dû être indiqué dans la déclaratior selon l'art. 24. Par exemple, dans la fig. 3, *c d* sont les deux points qui doivent servir pot tracer la première ligne, et *N* ou *S* les poin

cardinaux vers lesquels doit se diriger l'étendue, selon ce qu'on aura exigé.

Pour prendre la mesure de l'excédent d'une mine, on doit commencer précisément à la suite de l'appartenance qu'on avait remise avant, de façon qu'il n'y ait jamais d'intervalle.

Enfin, il est bon de se rappeler que la mesure est prise superficiellement selon la configuration du terrain et non d'après un plan horizontal.

Quant à l'étendue qu'on doit accorder pour chaque mine, selon sa qualité, le chap. III du code l'explique assez clairement.

b) Droits du fisc.

Pour chaque mine déclarée, à quelque classe qu'elle appartienne, on doit payer 6 piastres et déposer 48 grains d'or, soit 2 grammes, à l'administration générale du trésor; ce dont on accusera reçu au bas de la déclaration.

Celui qui désire avoir le titre d'une mine, doit présenter la justification d'avoir consigné à l'administration générale du trésor la somme de 10 piastres de droits.

Tout propriétaire de mine doit payer, selon la classe de sa mine, l'impôt annuel suivant :

Pour chaque appartenance de mine de filon de 600 mètres de longitude (ou 750 varas grenadines) et 240 mètres de latitude (ou 300 varas), deux piastres.

Pour l'excédent de toute appartenance, quand ıême elle n'en formerait pas une, deux piastres.
xemple : Si une mine a deux appartenances et)0 mètres en plus de longitude, ceux-ci sont

taxés pour l'impôt comme formant une appartenance entière ; de cette façon on doit payer pour toute la mine 6 piastres par an.

Si une mine n'atteint pas une appartenance, elle payera également deux piastres.

On payera 5 piastres par an pour chaque mine de *oro corrido* de cinq kilomètres de longueur. Les plus grandes ou les plus petites payeront proportionnellement. Exemple : si elle n'a que 1, 2, 3 ou 4 kilomètres de largeur, sur 5 de longueur, elle payera 1, 2, 3 ou 4 piastres, selon le cas. Si elle a 6, 7, 8, etc. kilomètres de longueur et 5 de largeur, elle payera 6, 7, 8, etc. piastres, selon le cas. Si la mine a une longueur et une largeur autres que 5 kilomètres, il faudra calculer le nombre de carrés qu'elle contient et payer l'impôt proportionnellement.

Cet impôt est le seul servant à conserver la propriété d'une mine acquise légalement, soit qu'on l'exploite, soit qu'on veuille la conserver (en *estaca*). Par conséquent, toutes les mines de propriété particulière, sans exception, sont assujetties à cet impôt qui doit être payé dans le courant de l'année.

On voit, d'après les quelques articles que j'ai énumérés sous chaque rubrique du code des mines en vigueur dans la Colombie, que celui-ci a été établi d'une façon tout à fait remarquable et qu'il a prévu toutes les contestations qui peuvent surgir entre mineurs, propriétaires, sociétaires, l'état, etc., etc.

Si je me suis étendu tout particulièrement sur les lois qui régissent les mines, c'est que je vois encore un grand avenir et de grandes richesses à acquérir dans ce pays, encore si peu connu et si grandiosement doté en ce qui concerne le règne minéral.

Toute société qui viendrait à se former dans nos pays, en vue de l'exploitation d'une ou plusieurs mines, trouvera toujours en moi un conseiller, qui lui donnera tous les détails et les renseignements qu'elle peut désirer sur la concession à demander, l'abondance du minerai, le meilleur moyen d'exploitation, etc., etc.

Je le répète encore. Il ne faut que du courage, des hommes intelligents et de bonne volonté, quelques capitaux pour établir les machines, et le succès ne peut manquer de récompenser l'initiative privée, dans un pays où le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour protéger les hommes de science et de progrès.

M. Vicente Restrepo, que j'ai déjà cité plusieurs fois et M. F^co^ de P. Muñoz, ont publié différents ouvrages sur les mines de la Colombie. On peut encore y puiser une foule de renseignements utiles pour ceux qui se proposent d'exploiter les richesses minérales de ce pays.

CHAPITRE XIII

ANTIQUITÉS

La Colombie, au temps de la conquête des Espagnols, formait un royaume puissant, possédant comme le Pérou et le Mexique une civilisation relativement très avancée.

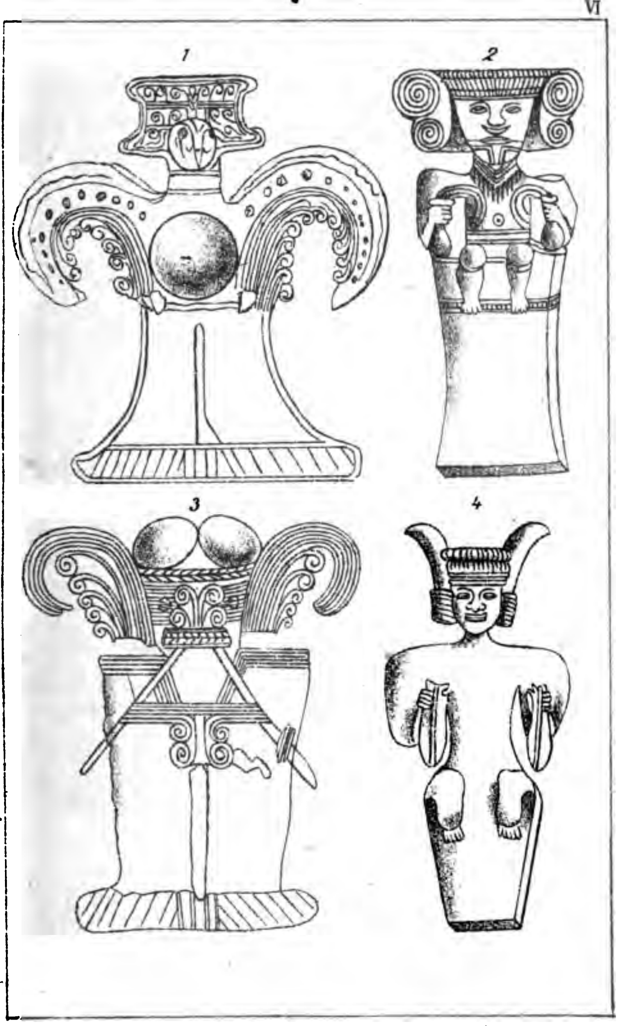
Les monuments laissés par les peuplades indiennes, ainsi que les objets trouvés dans les tombeaux, témoignent de la grande intelligence et du savoir-faire des anciens habitants de ces contrées.

Les planches VI et VII de ce livre, représentent des divinités religieuses en or, recueillies dans des tombeaux. Elles se trouvent dans les collections que j'ai rapportées de la Nouvelle-Grenade.

Il ne sera pas sans un grand intérêt de connaître l'opinion de M. *Carl Vogt*, le savant universel, sur quelques objets antiques que je lui ai soumis et qui l'ont vivement intéressé :

« L'or, sans doute, dans ces pays de l'Amérique du Sud où il est très abondant, a joué un grand rôle chez ces peuplades, pour représenter leurs divinités religieuses et spécialement le soleil dont ce métal est l'emblème. »

ANTIQUITÉS.



DIVINITÉS RELIGIEUSES EN OR TROUVÉES DANS DES ANCIENS TOMBEAUX INDIENS.

De grandes plaques arrondies en or massif étaient suspendues dans les temples, et représentaient l'astre du jour, qu'on adorait chez les Incas dans le temple de Patchacamak.

Il était naturel que les animaux leur inspirant la terreur, et ceux qui rendent des services journaliers, eussent leur part dans le culte que ces peuples rendaient aux astres et à la nature, aussi les trouve-t-on représentés en abondance.

Le condor, planant au-dessus des sommités des Andes, était pour eux l'emblème de la domination. Nous voyons cet oiseau figurer dans les insignes royaux de ces peuplades, comme nous avons l'aigle en France, en Prusse, en Russie et en Autriche.

Le fini, dans le travail de l'orfèvrerie, ne pouvait être exigé. L'art, chez ces peuples est encore à l'état primitif, et les fouilles, dans les anciens tombeaux en Europe et en Asie, nous donnent presque les mêmes résultats. On se contente d'une soi-disant ressemblance; ce n'est guère que dans une époque relativement moderne, que la ligne droite, le cercle et la spirale sont observés strictement.

Il y a une grande affinité, disent les archéologues qui ont étudié les anciens monuments de ces contrées, avec ce que les fouilles asiatiques et égyptiennes mettent à jour en fait d'ornements et de bijoux précieux. Toutefois, la manière indoue paraît dominer chez les Incas, dans le pays Montézuma, comme en général chez toutes les ciennes peuplades indiennes de la chaîne des ıdes.

Qui les a initiés dans l'art? D'où leur est venue cette civilisation? C'est encore un mystère difficile à éclaircir, et, longtemps encore, la science ne pourra émettre que des conjectures. Il nous reste cependant le fait indéniable, que les nations ayant habité le Pérou, l'Equateur, la Nouvelle-Grenade et le Mexique, nous ont laissé des monuments et toutes sortes d'objets et d'ustensiles qui font actuellement l'admiration du monde savant, comme ils ont excité l'étonnement et l'envie des premiers conquérants du Nouveau-Monde, alors que la civilisation dans ces contrées était à son apogée. »

La figure 1 de la planche VI est une plaque en or massif pesant 180 grammes. Il y a une tête de condor très distincte, faisant supposer que cet objet doit avoir appartenu à un cacique très puissant, ayant porté cet insigne royal sur sa poitrine.

La figure 3 est également une plaque en or pesant 290 gr. et a été trouvée avec la précédente à Apia (Etat du Cauca) dans un tombeau. On y remarque deux mamelles, signe d'abondance, et deux sceptres marquant l'autorité. Ces deux pièces sont *uniques* et figurent dans l'ouvrage de M. Manuel Uribe A. sur l'Antioquia.

Les chiffres 2 et 4 sont des divinités religieuses qu'on trouve fréquemment.

PLANCHE VII

Les figures 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 14 et 15, représentent des ornements portés par les deux sexes. Tous ces bijoux sont en or massif,

d'un certain poids ; le N° 5, par exemple, pèse 100 gr. Le N° 9 est une plaque arrondie de 50 cm. de circonférence, qu'on suspendait dans le temple du Soleil.

Les Nos 12, 13, 17, 18, 19, 20 sont des divinités religieuses, représentant des animaux, comme le crapaud, la tortue et la salamandre.

Le N° 16 est un masque, et le 21 une idole dont la tête est ornée de rayons.

La céramique, les armes en pierre, les ustensiles de ménage sont très curieux et prouvent une civilisation très ancienne. Les collections de ces objets, déjà existantes, ont une grande valeur pour nos savants. Elles leur permettent de faire des études sur les idées symboliques que toutes ces figures et ces dessins doivent nécessairement indiquer.

Il existe, sans doute, de grandes richesses artistiques ignorées, accumulées partout dans la Nouvelle-Grenade, et qui pourraient rendre de grands services à la science.

En 1869, faisant un voyage au Cauca, en compagnie du Dr Guillermo Perreira Gamba, nous trouvâmes chez le curé de R.... un parchemin, datant du 17e siècle, et venant de Mexico. Il y est dit « que Jorge Robledo, en arrivant à Cartago, près du Rio Otun, le cacique de cette contrée lui offrit à boire de la *chicha* dans un *mate* (bol) en or. Robledo apprit aussi que les Indiens portaient un certain jour de l'année de la poudre or au cacique. On enduisait ce dernier de résique ses sujets saupoudraient avec le précieux but apporté. C'était alors un grand jour de fête ;

le cacique, sous cette enveloppe dorée, était vénéré comme un dieu. Le soir, on le plongeait dans la *lagune verte*, espèce d'étang de forme ovale, situé à telle longitude et latitude. »

Ayant pris connaissance de ce curieux document, le docteur et moi nous fûmes d'accord pour chercher cette *lagune verte*. Nous la trouvâmes effectivement, après plusieurs jours de fatigues, et en ayant surmonté des difficultés inouïes.

L'eau de cet étang est de couleur vert-noirâtre. Ce bassin a en réalité une forme ovale ; il est entouré de tombeaux et d'arbres séculaires et se trouve situé à cinq lieues au moins de toute habitation.

Après avoir fait quelques études sur les lieux et nous être bien orientés sur la position exacte de l'endroit, nous résolûmes, dans un temps plus ou moins éloigné, de revenir avec des ouvriers explorer ces parages. Nous nous proposâmes de mettre à sec la lagune, qui doit renfermer certainement de grands trésors. Malheureusement, les différentes révolutions qui ont éclaté depuis, dans les états de la Colombie, nous ont empêchés jusqu'ici de réaliser ce projet. Cette idée n'est cependant point abandonnée ; dès que les temps et l'occasion nous le permettront, elle sera reprise et mise à exécution.

CHAPITRE XIV

VOYAGE DANS L'INTÉRIEUR

Excursion dans le Darien et sur les bords de l'Atrato et du Rio Succio. — Les Indiens. — Leurs mœurs. — Mariages indiens. — Sorciers. — Le curare.

En 1873, ayant acheté des terrains à l'Incalichada, j'eus l'occasion de visiter les contrées arrosées par le Rio Succio et l'Atrato.

De Medellin, capitale de l'Etat d'Antioquia, tout est transporté à dos de mulet et l'on se rend à cheval jusqu'à Dabeiba, distant de quatre bonnes journées de Medellin, en passant par Antioquia, Jiraldo et l'Incalichada. De Dabeiba, le voyage se fait à pied, car on ne trouve plus que des lianes et des cactus qu'il faut couper pour s'ouvrir un passage jusqu'au Rio Succio où habitent les diens desquels je ferai mention dans ce chare.

La vallée du Rio Succio s'étend de l'Atrato au lfe du Darien. C'est une contrée très peu

connue, même par la plupart des natifs, à cause des grandes difficultés à vaincre pour y arriver. A ce moment là, le gouvernement de l'Antioquia avait l'intention d'ouvrir une voie de communication sur la mer des Antilles par l'Atrato et le Rio Succio, rivières qui sont navigables.

Malheureusement, le célèbre Docteur Berrio, président de l'Antioquia, vint à mourir sur ces entrefaites, et ses successeurs ont abandonné ce projet.

Il est à regretter que cette voie n'ait pas été ouverte en premier lieu au commerce européen. Depuis longtemps déjà elle serait terminée, car les travaux à faire sont peu considérables. Il eût fallu approfondir le lit des rivières, les canaliser, pour que l'intérieur de la Colombie eût un débouché beaucoup plus direct sur la mer des Antilles.

Je lisais même ces derniers jours dans les journaux colombiens, que cette idée avait été reprise et qu'une commission était nommée pour rapporter sur ce projet. L'avenir donnera raison, je n'en doute pas, au Docteur Berrio.

Les Indiens que j'ai visités dans ces parages ne parlent pas l'espagnol. Dans un précédent chapitre, j'ai donné un abrégé de leur vocabulaire. Ils sont d'un caractère assez pacifique et diffèrent des autres tribus par leur dialecte. Leurs deux principaux chefs alors se nommaient *Domico* et *Pichivi*.

Ces tribus adorent le soleil et appellent l'espri qu'ils vénèrent *Karabi*.

Il n'y a aucune forme de gouvernement che

eux. Tout se fait d'après la volonté du chef qui agit d'une façon toute despotique.

Ces Indiens ne vivent que de chasse et de pêche. Ils cultivent le maïs avec lequel ils font de petits pains et de la *chicha* (liquide fermenté qui remplace le vin).

Souvent, dans les jours de fête, ils en boivent jusqu'à s'enivrer.

Leurs habitations se composent d'un toit de chaume élevé sur de solides colonnes en bois; le plancher est fait avec des bambous.

Ces Indiens séjournent ordinairement le long des rivières et se baignent fréquemment. Leur unique vêtement consiste en une ceinture autour des reins, qu'ils attachent entre les jambes au moyen de cordons appelés *pampanilla* ou *guasca*. Ils se peignent le corps en rouge, tacheté de noir, ce qui forme un tatouage assez original.

Les Indiennes portent un petit jupon entourant les reins et tombant jusqu'au-dessus des genoux. Elles ont un collier comme ornement autour du cou. Il est composé de toutes espèces d'amulettes, de fruits secs, de dents d'animaux, etc., etc.

Le mariage proprement dit, n'existe pas chez ces Indiens. Un homme peut avoir autant de femmes que ses moyens le lui permettent. Voici la cérémonie habituelle de leur union :

L'habitation est ornée de fleurs. Bientôt tous les invités arrivent, le corps soigneusement peint la tête couverte de plumes.

Tous se prennent ensuite par la main, forment rond en plaçant l'épouse au milieu du cercle. s chantent alors et dansent au son du *tamtam*,

jusqu'à ce que la mariée tombe de sommeil. Cette cérémonie dure souvent très longtemps.

Les choses se passent à peu près de même avec l'époux, seulement ce dernier doit tirer de l'arc et de la sarbacane, afin de prouver son adresse.

Les Indiens sont une assez belle race. Ils sont imberbes et leurs cheveux ne deviennent jamais blancs. Leur peau est cuivrée, les yeux très noirs, les dents noires, à cause de l'habitude qu'ils ont de se les frotter avec une plante qui leur donne cette couleur, soi-disant pour les conserver.

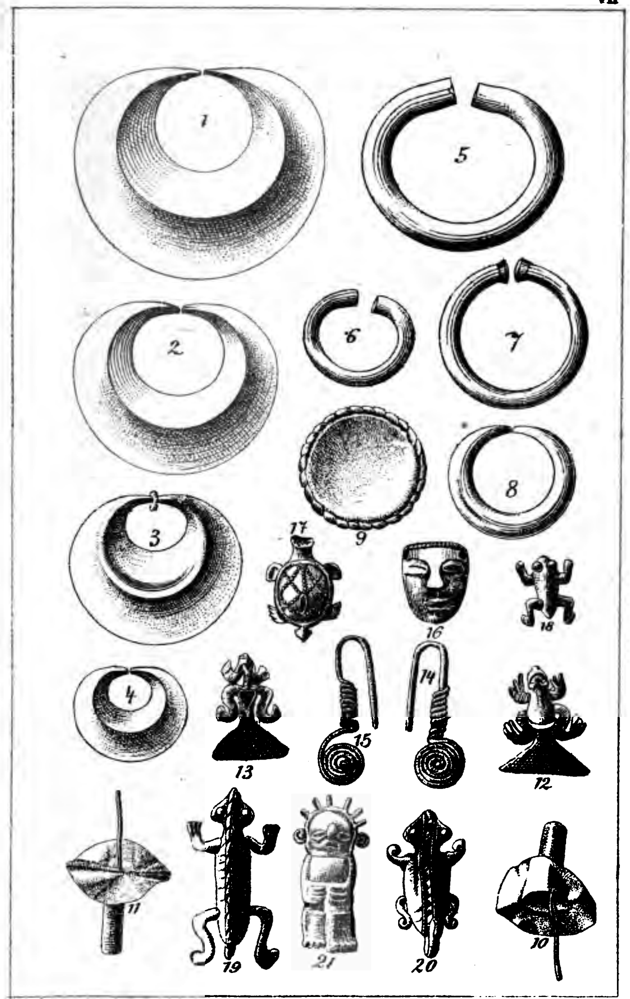
Leurs armes sont la sarbacane, l'arc et la lance. Chaque année ils se réunissent pendant une semaine pour confectionner le fameux *curare* servant à empoisonner leurs flèches (*birote)*.

Les hommes chargés de cette opération sont appelés *brujos, mohanes* ou *curanderos*. Ils pratiquent aussi la médecine, cela d'une façon très intéressante, surtout en ce qui concerne l'inoculation du contre-poison contre le curare et la morsure des serpents.

Cela se pratique de la façon suivante : Quand l'enfant a atteint un an au moins, le *mohanes* fait deux petites incisions sur la poitrine, une autre sur chaque jambe et à chaque bras, puis il inocule les contre-poisons.

Le cacique Domico m'a assuré que jamais un Indien ne mourait des suites d'une morsure de serpent. Pendant les 4 mois que j'ai habité cette contrée, il est mort un homme et une femme de race blanche. Ils avaient été mordus par un

ANTIQUITÉS.



OBJETS EN OR PROVENANT D'ANCIENS TOMBEAUX INDIENS.

serpent *(ravo de chucha)*, espèce de serpent à sonnettes.

Il y a deux sortes de curare, l'un végétal, l'autre animal. Ce dernier est pris sur une espèce de petit crapaud. Il a une couleur gris-bleuâtre. Celui que je possède est très violent. L'essai en a été fait sur un lapin par M. le Dr Willi, de Chaux-de-Fonds ; l'animal est mort instantanément.

La préparation du curare est un secret des Indiens. Il est même très rare d'en obtenir, et c'est grâce aux excellentes relations que j'avais avec le cacique Baïlari, que j'ai pu me procurer celui que je possède.

Les antidotes contre le curare et la morsure des serpents venimeux sont également un secret des Indiens. Jamais ceux-ci ne dévoileraient la chose, malgré les promesses et les offres les plus séduisantes ou les supplices les plus atroces. Le *guaco* cependant, paraît être un antidote contre la morsure des serpents venimeux, car lorsqu'un oiseau se bat avec l'un de ces reptiles et qu'il se sent piqué, il se hâte de chercher cette plante, en avale une feuille, puis fond de nouveau sur son dangereux ennemi.

Pendant mon séjour, je profitai de visiter plusieurs travaux miniers entrepris par des compagnies américaines du Nord. Elles draguaient le lit des rivières afin d'en retirer les sables auri-
·es. Si l'approvisionnement eût été plus facile, transport des machines moins coûteux et l'em-
ıchage d'ouvriers aptes à ce travail moins dif-
.le, ces compagnies feraient de très brillantes

affaires. Il est donc à désirer qu'il soit établi au plus vite une voie de communication avec la capitale de l'Antioquia, afin de parer à tous ces inconvénients.

La délimitation des propriétés que j'avais acquises étant terminée, je revins sur mes pas, en visitant *Buritica*, sur le Cauca, où se fabrique une quantité de chapeaux de paille, dits de Panama. Je rentrais à Medellin, après une absence de plusieurs mois et très heureux de mon séjour dans ces belles forêts vierges, où l'Européen aurait encore tant de richesses à exploiter. J'avais rapporté une riche collection de minerais, d'engins de chasse et de pêche des Indiens et des antiquités trouvées dans des tombeaux.

CHAPITRE XV

LE CANAL DE PANAMA

Une des plus grandes entreprises du siècle est certes le percement de l'isthme de Panama. Cette œuvre gigantesque intéresse au plus haut point la Colombie, puisque le canal traverse le territoire d'une des provinces de l'Etat, et doit dans un avenir plus ou moins lointain, apporter à la Nouvelle-Grenade une ère de prospérité qui ne fera qu'augmenter avec le temps.

Le gouvernement actuel de la Colombie favorise de tout son possible l'entreprise et facilite de toutes manières la tâche, afin que l'ouverture du canal se fasse le plus promptement. Le Président de la Nouvelle Grenade, le célèbre docteur Rafaël Nuñez, comprend parfaitement bien l'utilité que cette canalisation a pour tout le pays, aussi ses efforts contribuent-ils à seconder l'œuvre des ntrepreneurs et il y apporte toutes les lumières .e sa haute intelligence.

Etant sur les lieux et devant y rester plusieurs ›urs, j'en profitai pour visiter les travaux et me

faire une idée de leur exécution et de ce qui se passe le long du canal.

Je suis très sympathique à l'œuvre, et je désire aussi ardemment de voir arriver le moment de l'inauguration de ce travail colossal.

S'il y a une note un peu triste dans ce que je vais décrire, ce n'est point pour décourager les actionnaires de ce canal qui sera terminé un jour ou l'autre. Quand on est sur les lieux et que l'on cause avec les personnes intéressées, on se fait une idée plus nette des choses et on les juge plus sainement qu'à distance, surtout en ce qui concerne des travaux pareils. Il est aussi bon de dire quelquefois la vérité. L'histoire du passé nous sert de leçon pour l'avenir; malheureusement on n'en profite pas toujours et l'on se croit généralement plus sage que ses pères.

Descendu au Grand Hôtel Central à Panama, je fis la connaissance d'un entrepreneur. Il voulut bien m'accompagner sur les chantiers et me donner quelques renseignements sur l'entreprise.

Ce qui me frappa d'abord autour de la ville, ce sont les cimetières, au nombre de huit. Tous étaient remplis des dépouilles des malheureux que le canal avait attirés dans ces contrées, avec l'espoir d'un tout autre sort.

C'est la fièvre jaune qui cause ces ravages épouvantables. Des Européens, des Américains du Nord et des Chinois qui travaillent au canal, il en meurt en moyenne le 30 % par an, san compter ceux qui échappent à ces fièvres perni cieuses et qui sont attaqués du foie ou de tout autre maladie. Ceux-là sont forcés de rentrer dan

leurs foyers et meurent bientôt des suites des maladies engendrées sous ce climat meurtrier et malsain.

Les travaux, à l'époque où je les visitai, étaient à peu près interrompus partout, à cause de la révolution colombienne et de l'incendie de Colon.

Tout le long de la ligne du chemin de fer on voyait une grande quantité de machines de toutes espèces qui étaient abandonnées. Où les travaux se faisaient avec plus d'activité, c'était à *las Bocas* et à *El Emperador*.

Il est à regretter qu'une forte tête ne soit pas continuellement sur les lieux, et que le grand âge de M. de Lesseps ne lui permette pas de suivre les travaux lui-même et de remédier à une foule de choses qui en retardent l'accomplissement.

Il y a eu un coulage énorme. Des spéculateurs ont fait en très peu de temps d'immenses fortunes

Je citerai le cas d'un Juif, passager sur le même paquebot que moi, allant à New-York. Depuis l'ouverture des travaux il a gagné sur le change seulement, la somme de 8 millions.

Pourquoi la compagnie, autrement bien placée que lui, ne pouvait-elle en profiter pour son compte ?

Et d'autres faits encore plus frappants, que je ne tiens pas à relater.

L'argent a été mal dépensé ; certains travaux ʼés plusieurs fois leur valeur. Avec tous les ɔitaux qui ont été versés dans cette œuvre, ɐ devrait déjà être terminée et avoir coûté ɿucoup moins. Tel est l'avis de personnes

compétentes que j'ai entendues là bas et l'opinion de toutes celles avec qui j'en causais.

Disons cependant à la décharge de l'administration, que l'insalubrité du climat est une cause de dépenses extraordinaires, mais qui ne doit cependant pas exiger les sommes fabuleuses dépensées, ni la masse de temps que l'on met pour achever le canal.

Il faudra, je pense, encore du temps, avant que les vaisseaux viennent à longer la Culebra ; c'est mon opinion, partagée aussi par nombre de juges impartiaux.

La Nacion, journal de la Colombie, publiait dans son numéro du 26 décembre 1886, sur le Panama, ce qui suit :

« Des 120 millions de mètres cubes à extraire, 18 à 20 ont été extraits.

Si donc il a fallu 2 ans pour extraire le $^1/_6$ de la masse, il en faudra au moins 10 pour terminer les autres $^5/_6$. »

Voulons-nous connaître l'opinion qu'ont les Américains du Nord sur cette entreprise française. Ils n'attendent que la liquidation des travaux actuels pour les reprendre en sous main, dans de bonnes conditions. Espérons que la chose n'arrivera pas et qu'ils ne pourront s'accorder cette satisfaction. Ils sont déjà si glorieux de voir l'Europe tributaire de l'Amérique et nos capitaux enrichir nombre de Yankees des bords de l'Hudson et dans le Far West.

Toutefois, les faits que j'ai cités existaient lors de mon passage et ils ne peuvent être contestés Ce sont les actionnaires qui seront les sacrifiés

car l'exploitation future du canal ne rapportera jamais l'intérêt des immenses capitaux engagés. C'est une impossibilité qu'il est facile de prouver en se basant sur les chiffres du Suez et le rendement annuel de ce canal.

Parlerai-je encore de Colon? C'était bien là une nécropole. Jamais impression plus triste ne s'est emparée de moi qu'à la vue des restes carbonisés de ce port important. Du noir, rien que du noir, et partout encore du noir et des scènes lugubres. Quelques jours auparavant, il y avait eu dans une rue principale la pendaison de plusieurs des incendiaires de la ville.

Des particuliers offraient à vendre des bouts de cordes de pendus. Celle d'un certain *Cocobolo* surtout, disait-on, était une précieuse relique et devait procurer à son acquéreur les vertus les plus magiques. Les acheteurs les plus enthousiastes de cette denrée d'un nouveau genre, se trouvaient même être des Européens.

Je quittai ces parages le cœur contrit et navré, dans l'espoir que le percement de l'isthme et le contact avec les nations civilisées, changeront l'aspect de toute cette contrée et lui donneront cette impulsion que l'activité humaine apporte avec elle dans tous les lieux qu'elle est forcée d'habiter.

CHAPITRE XVI

MON RETOUR EN EUROPE

Il y a un fait incontestable : c'est que si le Suisse s'acclimate partout, d'un autre côté, il n'oublie jamais son village natal et ses montagnes. Son rêve est d'y terminer ses jours ; ce fut aussi le mien, pendant tout mon long séjour en Amérique.

Etant à Medellin depuis 1864, j'étais l'un des doyens de la colonie européenne. J'y avais mes habitudes et je m'y trouvais heureux.

Un jour cependant, je ne saurais dire pourquoi ni comment, il me prit un tel désir de revoir mon pays et ma famille, que je ne pus résister à cette nostalgie et je me décidai de quitter la Nouvelle-Grenade où j'avais passé une vie assez mouvementée.

Malheureusement, la révolution vint à éclate le 1er janvier 1885, au moment où j'allais mett mon projet à exécution.

Le nouveau président des Etats-Unis de l

Colombie, homme de grandes capacités et de grand mérite, venait de lancer une proclamation dans laquelle figurait la révision de la Constitution. Aussitôt 4 états sur 9 refusèrent d'obéir et s'insurgèrent. L'état d'Antioquia que j'habitais, se trouvait parmi les rebelles.

L'état du Cauca, aussi grand que tous les autres réunis, fut chargé d'envahir l'Antioquia avec deux bataillons de la garde colombienne et de soumettre les insurgés.

Après une série de combats, vraie épopée militaire, l'Antioquia fut obligé de capituler et de payer au vainqueur une indemnité de guerre de 2 millions de piastres, soit 10.000.000 de francs.

Un bataillon de troupes du Cauca vint s'installer à Medellin, chef-lieu de l'Etat, pour réclamer une avance sur la rançon à payer.

Dans cette période d'agitation, j'avais en vain demandé plusieurs fois un passe-port pour sortir du pays ; je dus attendre là fin des événements.

Enfin l'occasion se présenta au mois de mai 1885. Le secrétaire du gouvernement me fit la proposition de me joindre à un bataillon de troupes qui rentrait au Cauca et de me rendre à Cali, où se trouvait le quartier général. J'acceptai avec empressement.

Mes malles étaient faites depuis longtemps ; elles contenaient toutes espèces de curiosités que je prenais avec moi en Europe. Je n'ignorais pas ue je m'exposais à rencontrer de nombreuses oupes d'insurgés et de guérillas.

Me voilà donc sur mon départ. Je contemple ne dernière fois le panorama splendide de la

vallée du Porce. La route devait être longue, difficile et dangereuse, mais qu'importe ! Le clairon sonne le rappel ; les mulets sont alignés auprès des fusils rangés en faisceaux, pendant que le colonel surveille les derniers préparatifs.

La foule curieuse, plutôt qu'hostile, couvre la place. Je ne me sépare pas sans une profonde émotion de tant d'amis qui étaient venus me serrer la main.

Mais l'heure est arrivée, la troupe s'ébranle. Les éclaireurs précèdent la marche, suivis de l'avant-garde et du gros du bataillon. La musique joue. Adieu Medellin ! adieu ! peut-être pour toujours.

Notre colonne marche d'un bon pas, se dirigeant du côté de Manizales qui est à la frontière de l'Antioquia et du Cauca. L'aspect de la troupe ne laisse pas d'être assez pittoresque. Tous les soldats portent l'uniforme colombien : jaquette rouge, pantalons gris, un panama orné d'un large ruban rouge, jaune et bleu sur la tête, des espadrilles aux pieds, à la taille un ceinturon garni de cartouches et sur l'épaule une couverture en bandoulière.

De temps en temps, les éclaireurs s'éclipsent derrière les broussailles, pour apparaître 1000 à 1200 pas plus loin.

L'avant-garde les suit en pelotons irréguliers, puis vient le centre, mélange confus d'uniformes et de fusils qui étincellent aux rayons ardents du soleil.

Après avoir franchi l'espace de trois lieues mes deux associés H... et B... qui avaient voulu

m'accompagner jusqu'à St-Elena, me quittent pour revenir sur leurs pas. Adieu le dernier lien qui me rattache à Medellin. Nous étions partis de grand matin. A 11 heures, la colonne fit halte jusqu'à 2 heures ; à 5 heures il y eut une nouvelle halte pour former le campement dans une clairière de la forêt.

Le colonel fait dresser sa tente qu'il partage gracieusement avec moi. Autour de nous se groupent celles des officiers, toutes enserrées dans le cercle formé par la troupe.

Bientôt les feux s'éteignent. Les soldats fatigués ne tardent pas à s'endormir, et l'on n'entend plus que le bruissement des feuilles. Dans le lointain, le cri d'un oiseau nocturne interrompt seul la monotonie de l'appel des sentinelles qui se répondent de 5 en 5 minutes.

En marche, les jours se suivent avec la régularité militaire, c'est-à-dire avec des haltes et des traites.

Huit jours se passèrent de la sorte ; nous nous trouvions à Santa Rosa, petit village du Cauca. Pendant que je déjeunais avec le colonel et son aide de camp, une fusillade assez vive se fit entendre. Nous étions attaqués.

Vite, le chef boucla son ceinturon et rejoignit la troupe campée sur la place.

Les mules étaient attachées aux barreaux de la fenêtre d'auberge. Tandis que sur le seuil de la porte, je suivais d'un œil curieux les mouvements stratégiques, plusieurs insurgés, armés de lances et de fusils, débouchèrent tout à coup de l'autre côté du village.

Quelques-uns d'entre eux vinrent directement pour enlever nos mules. Je braquai mon revolver contre le plus hardi, faisant mine de casser la tête au premier qui tenterait de toucher aux bêtes et aux bagages. Un moment d'hésitation de leur part donna au colonel le temps d'être averti de ce qui se passait. Il envoya de suite une dizaine d'hommes qui me dégagèrent et mirent ces guérillas en fuite.

A partir de ce moment, je fus considéré comme un ami. Les soldats, me voyant très lié avec le colonel, finirent par s'imaginer aussi que j'en étais un, et ils ne me désignaient plus que par ce grade.

Deux jours après, nous traversions le Rio Otun sur un pont en bambou des plus curieux, et nous arrivions à Cartago.

Cette ville est une des principales du Cauca. Elle fut fondée par les conquérants espagnols. Située sur le Rio de la Vieja, par sa position, elle forme une des beautés naturelles de la Colombie, et les poètes du pays l'ont beaucoup chantée.

Il était 4 heures de l'après-midi, lorsque nous fîmes notre entrée dans la ville, au milieu des exclamations de la population et d'une pluie battante.

Le soir, il y eut une illumination, car c'était la fête patronale de la ville. Nous dûmes rester toute la matinée suivante à cause du mauvai temps.

Le jour après, on apprit que des guérillas trouvaient dans la forêt de Murillo, aussi le cor

mandant de place de Cartago nous donna-t-il une compagnie de soldats, destinés à nous escorter jusqu'à las Paila. Il était midi quand nous quittâmes la ville. Les chemins étaient mauvais; nous avancions lentement. Enfin, vers 6 heures, nous arrivions à Zaragosa, petit village de peu d'importance, où nous nous reposâmes pour repartir le lendemain à 4 heures du matin. Toute la troupe était déployée en guérillas. Nous cheminions lentement, lorsque vers 11 heures, l'avant-garde fut attaquée. Sur les ordres du colonel, tout le monde se mit à plat ventre. De part et d'autre, la fusillade fut nourrie; le crépitement des balles et le bruit des branches cassées, me rassuraient fort peu. Nos troupes tiraient dans les broussailles et l'ennemi aurait certainement eu l'avantage, si l'arrière-garde n'était survenue pour prendre les insurgés à dos, dans la forêt. Il se fit alors une vraie chasse à l'homme et l'ennemi battit en retraite. Nous avions eu un mort, deux blessés et trois mules tuées.

Le soir, nous entrions à Naranjo, petit village où la population nous reçut assez froidement. Je réussis néanmoins à m'y loger convenablement.

Après 17 jours de marche à travers les Cordillères et le long de la magnifique vallée du Cauca, nous arrivâmes à Buga, où le colonel me présenta à son aimable famille et à la haute société le la ville.

Deux jours après, j'atteignais Cali où se trouvait le quartier général des troupes du Cauca et e gouverneur de la province, le général *Payan*

avec lequel je m'entretins longtemps sur la situation du pays. J'avais déjà eu des relations avec lui à Medellin, quelques années auparavant ; il me fut facile d'obtenir un passe-port pour continuer ma route Le chemin était encore occupé par des guérillas, aussi le général me conseilla-t-il d'attendre quelques jours à Cali, jusqu'à ce que l'ordre fût complètement rétabli.

Cali est une grande et belle ville, bâtie par les Espagnols. Il y a plusieurs édifices publics, entre autres la cathédrale, un couvent et un joli pont qui traverse le Rio Cali. Les environs sont très pittoresques ; on voit une succession de petites collines. L'une d'elles, appelée *el alto de las tres cruces*, est une des excursions favorites des Caleños.

L'aspect de la ville était triste. Elle avait été mise au pillage, quelques années auparavant par le général Peña, et un tremblement de terre avait fait des dégâts considérables aux principaux édifices, quelques jours avant mon arrivée. Ajoutez-y la guerre civile qui sévissait depuis un an, tout cela n'était pas réjouissant à voir, aussi étais-je impatient de continuer mon voyage et de quitter ce pays le plus vite possible.

Les nouvelles n'étaient toujours pas rassurantes. Les guérillas augmentaient en nombre du côté de Buenaventura. En attendant, je visitai les quelques étrangers qui habitent Cali depuis longtemps et je liai connaissance avec les notabilités de l'endroit ; les jours se passaient encore assez vite. M. Simonds eut l'obligeance de me procurer tout le nécessaire, maison d'ha-

bitation, cheval, domestique. J'en profitai pour faire plusieurs courses aux environs; je visitai la jolie propriété de Salendo, appartenant à la veuve du général Renjifo et à M. Ceruti, un Italien. Cet immeuble a été occupé militairement et est devenu la propriété de l'Etat. Il fut cause de réclamations de la part de l'Italie au gouvernement colombien et occasionna presque une guerre entre ces deux pays.

Une personne de la contrée me présenta à une certaine dame, appelée Maria Jeronima Quintero, née en 1772; elle avait donc 113 ans quand je la vis. Elle était assise sur un banc rembourré, fumant un cigare, et se plaignait seulement que sa petite fille, qui est âgée de 75 ans, ne voulût plus lui donner des cigares à fumer.

Elle parle très bien et jouit d'une très bonne vue, mais elle est un peu sourde. Je lui donnai quelques cigares qu'elle s'empressa de cacher dans ses poches. Je lui remarquai encore deux dents et une chevelure assez épaisse. Cette femme âgée est une des curiosités du pays.

De temps en temps, je rendais visite au Père Léon, un Italien, qui représente à Cali l'évêque du Cauca. Il se mêle aussi de politique, fait du commerce et s'occupe de tout. C'est du reste un charmant homme; il m'a donné des renseignements très précieux sur ce pays qu'il habite depuis nombre d'années.

J'étais à Cali depuis 15 jours, je commençais ;pendant à m'y ennuyer, lorsque la nouvelle urvint que *Rosa*, le chef des guérillas, avait té battu et que le chemin de Buenaventura

était libre. Mes malles furent bientôt faites ; le 28 juin, je prenais la direction de ce fameux port tant désiré.

Avant de partir, je rendis encore visite au docteur Ulloa et au général Payan. Celui-ci me donna une lettre de recommandation pour le président de l'Etat de Panama.

Plusieurs connaissances m'accompagnèrent un bout de chemin ; le soir, j'arrivai à Dagua, où je passai la nuit. Le lendemain, je traversais Cordova ; enfin le 2 juillet, je prenais le train pour Buenaventura où j'arrivai à 3 heures de l'après-midi. Le jour même, je m'embarquais encore à bord du vapeur *Chola,* allant à Panama. Après 3 jours d'une navigation assez agitée sur le Pacifique, je débarquais à Panama que je n'avais pas revu depuis 1862.

J'ai déjà mentionné mon séjour dans cette ville et ma visite au canal.

Arrivé trop tard pour prendre un bateau anglais ou français, il ne me restait plus d'autre alternative que celle de m'embarquer sur un vapeur américain en partance pour New-York.

Au moment où je mettais le pied sur le bateau, on me montra couché sur des bagages, le cadavre d'un malheureux. Il venait de tomber foudroyé par la fièvre jaune. De tous les passagers embarqués, plusieurs ne devaient plus revoir la terre ferme.

Pendant notre traversée de 13 jours, de Col à New-York, on dut jeter à la mer 3 personn victimes de la même maladie ; une quatriè succomba à notre arrivée à New-York, ce

nous occasionna une quarantaine de deux jours et une quantité de fumigations.

Pour la seconde fois, je revoyais cette grande et belle ville de New-York, où j'avais passé jadis des moments bien pénibles pendant la guerre de sécession. Je visitai avec plaisir les rues que j'avais parcourues autrefois, et je traversai ce beau pont de Brooklyn, une merveille des temps modernes.

Je restai à New-York 4 jours, puis je pris le paquebot à vapeur *Pennland* de la *Red Star Line* (Etoile rouge), compagnie belge. Après 12 jours, je débarquais à Anvers, où je profitai de visiter la magnifique exposition qui se trouvait alors dans cette ville.

De là, je me rendis à Paris, puis en Suisse pour rejoindre ma famille. Jugez de ma joie en revoyant mon pays, ma famille et tous ces vieux amis d'enfance que j'avais quittés avec tant de regret.

CHAPITRE XVII

CONSEILS AUX ÉMIGRANTS

J'ai déjà énuméré dans la préface de cette brochure les principales aptitudes nécessaires à l'émigrant, s'il veut devenir un bon colon en Amérique et y réussir.

Dès que l'émigrant est arrivé au lieu de sa destination, dans n'importe quelle partie de l'Amérique du Sud, il est de suite remarqué par les indigènes. Sa qualité d'étranger, ses vêtements, qui diffèrent complètement de ceux qu'on a là-bas, son ignorance complète de la langue usitée, une foule d'autres choses encore, font qu'il est observé autant qu'un Nègre, un Chinois ou un Indien le seraient, s'ils venaient se fixer en Europe.

Sa réputation peut dépendre du moindre écart fait en bien ou en mal, aussi doit-il veiller à se conduire avec sagesse et droiture, être un m dèle et frayer avec la meilleure société de l'ei droit ou de la contrée qu'il habite.

Tous les Européens malheureusement ne su

vent pas cette voie et se livrent aux vices et aux plaisirs qui abondent dans ces pays ; ils ruinent bientôt par là leur santé, leur considération et leur crédit.

L'émigrant ne doit jamais se mêler de politique ni de religion, ce qui lui causerait les plus grands désagréments. Il doit avoir l'idée fixe de retourner au pays et d'y vivre du fruit de ses labeurs acquis à la sueur de son front.

Il doit se souvenir aussi, que le séjour dans ces magnifiques contrées tropicales, la vie facile qu'on y mène, les agréments de toutes sortes qu'on y trouve, sont encore loin de valoir l'humble petite maison et un coin de jardin dans sa paisible patrie.

Il faut travailler énormément en Amérique et savoir supporter avec calme toutes sortes de contrariétés.

En ce qui concerne la Nouvelle-Grenade et ses mines encore non exploitées, il est à conseiller à toute société et à tout particulier qui se rendrait acquéreur d'une ou plusieurs mines, d'avoir sous la main des hommes capables, de bonne conduite, connaissant leur affaire à fond et sachant diriger des ouvriers.

Il ne faut nullement s'attendre à trouver le confort européen. On doit savoir supporter les privations, être courageux et ne pas craindre le danger. La sobriété est nécessaire, à cause des aladies qui sévissent dans certaines contrées la Colombie.

En fait de machines, on doit se procurer de ›ns broyeurs, système moderne, puis des wa-

gonnets avec rails, pour faciliter le transport du minerai.

N'entreprenez jamais rien sans avoir un plan bien établi et un devis très exact de ce que coûtera l'installation, ce qui est toujours la plus grosse dépense.

Une autre recommandation que je ferai, est celle de ne jamais commencer les travaux sans avoir préalablement fait plusieurs sondages et essais de minerai dans des places différentes, afin de connaître la richesse et l'abondance de la mine, car il arrive souvent que les filons ne sont pas réguliers et qu'ils varient sous le rapport de la quantité et de la richesse.

Pour les mines d'alluvions, on doit creuser des puits de distance en distance, jusque sur la roche, laver les sables, calculer la pente pour l'écoulement des eaux et enfin disposer ses pompes et ses machines à laver d'une façon avantageuse et pratique. Aucune pièce d'une machine à vapeur, ne doit dépasser le poids de 100 kilos, les voies de communication étant très mauvaises et très difficiles.

Toutes les machines sont exemptes des taxes douanières, et l'industriel, comme aussi les sociétés minières ou les particuliers qui exploitent une ou plusieurs mines, reçoivent les encouragements et la protection du gouvernement.

Du courage, de la persévérance, un travail assidu, une bonne conduite, de la modérati dans les rapports avec ses semblables, u grande loyauté dans les affaires, telles sont somme les conditions essentielles que je ı

commande à tout émigrant qui se propose d'habiter l'une des contrées de l'Amérique du Sud.

Il y a encore beaucoup à faire dans ces pays que l'on a négligés jusqu'ici, je ne sais pourquoi.

En suivant les quelques conseils que je me suis permis de donner, cela dans l'intérêt de mes compatriotes, l'émigrant ne peut que réussir immanquablement, et trouver dans une nouvelle patrie, plus richement dotée que la sienne, l'aisance et même la fortune qu'il est maintenant très difficile d'acquérir en Suisse, je puis même dire dans n'importe quel pays de notre vieille Europe.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Avant-propos. 3

CHAPITRE Ier. — *Départ pour l'Amérique.* 7

Pérégrinations à travers le continent américain. — Séjour dans la Nouvelle-Grenade. — Voyage chez les Indiens des hauts plateaux de Murri. — Une piqûre de serpent.

CHAPITRE II. — *Colombie ou Nouvelle-Grenade* 30

Notice historique sur la Nouvelle-Grenade. — Situation et étendue du pays. — Superficie. — Population. — Montagnes et rivières. — Saisons. — Mers. — Division du pays. — Villes principales. — Ports. — Voies de communication. — Routes. — Postes. — Télégraphes. — Chemins de fer. — Tramways. — Bateaux à vapeur.

CHAPITRE III. — *Races* 37

Langues. — Vocabulaire des Indiens Carautes. — Religions.

CHAPITRE IV. — *Commerce et Industrie.* 47

Exportation. — Importation. — Industries indigènes.

CHAPITRE V. — *Instruction publique* . . 51

Ecoles primaires. — Ecoles secondaires. — Ecoles normales. — Ecoles rurales. — Université. — Ecoles professionnelles. — Ecoles privées. — Les sœurs de saint Vincent de Paul. — Journaux. — Bibliothèques. — Musées.

Pages

CHAPITRE VI. — *Législation* . . . . . 5[illegible]

Constitution. — Gouvernement. — Pouvoir judiciaire. — Tribunaux. — Jury. — Finances. — Douanes. — Maisons de bienfaisance. — Prisons. — Propriétés d'Etat. — Militaire. — Système monétaire. — Poids et mesures.

CHAPITRE VII. — *Mœurs et Civilisation*. 62

Caractère des habitants. — Jeux. — Danses. — Musique. — Fêtes. — Hôtels. — Cafés. — Cercles. — Habitations. — Nourriture. — Boissons. — Maladies. — Cimetières. — Respect pour les morts.

CHAPITRE VIII. — *Hommes célèbres de la Nouvelle-Grenade* 70

Hommes politiques et militaires. — Poètes, Jurisconsultes. — Savants. — Hommes contemporains.

CHAPITRE IX. — *Règne animal* . . . . [illegible]

CHAPITRE X. — *Règne végétal* . . .. [illegible]

CHAPITRE XI. — *Règne minéral*. . . . [illegible]

CHAPITRE XII. — *Lois qui régissent les mines* 88

CHAPITRE XIII. — *Antiquités*. 112

CHAPITRE XIV.— *Voyage dans l'intérieur*. 117

Excursion dans le Darien et sur les bords de l'Atrato et du Rio-Succio. — Les Indiens. — Leurs mœurs. — Mariages indiens. — Sorciers. — Le curare.

CHAPITRE XV. — *Le canal de Panama* . 123

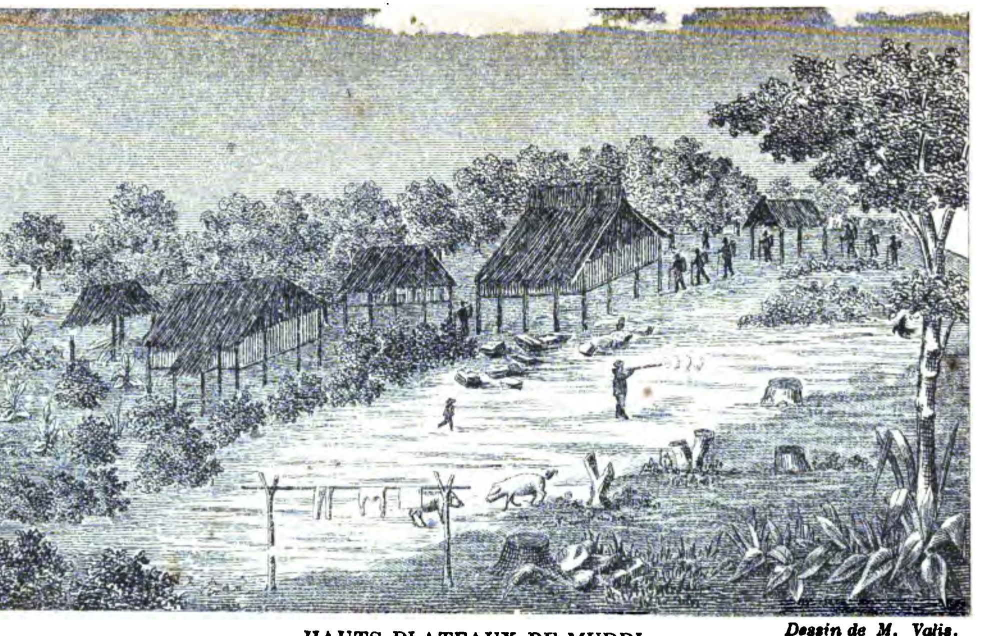
CHAPITRE XVI. — *Mon retour en Europe*. 128

CHAPITRE XVII. — *Conseil aux émigrants*. 138

GENÈVE. IMPR. MAURICE RICHTER

CAMPEMENT D[illegible] MINEURS.

II



Dessin de M. Valis.

HAUTS PLATEAUX DE MURRI.

Mines d'alluvions.